

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le vendredi 5 novembre 2004 — Vol. 38 N° 43

**Interpellation: L'abandon de la Capitale-Nationale
par le gouvernement libéral**

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00\$
Débats des commissions parlementaires	500,00\$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00\$
Commission des affaires sociales	75,00\$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00\$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00\$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00\$
Commission de la culture	25,00\$
Commission de l'économie et du travail	100,00\$
Commission de l'éducation	75,00\$
Commission des finances publiques	75,00\$
Commission des institutions	100,00\$
Commission des transports et de l'environnement	100,00\$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Table des matières

Exposé du sujet	
Mme Agnès Maltais	1
Réponse du ministre	
M. Sam Hamad	3
Argumentation	4
Mme Agnès Maltais	4
M. Sam Hamad	5
Document déposé	6
M. Serge Deslières	6
Mme Sarah Perreault	6
M. Sam Hamad	7
M. Jean-Pierre Soucy	8
Mme Agnès Maltais	9
M. Sam Hamad	10
Mme Sarah Perreault	11
M. Sylvain Légaré	12
M. Sam Hamad	12
M. Jean-Pierre Soucy	13
Mme Agnès Maltais	14
Document déposé	15
M. Sam Hamad	15
Mme Margaret F. Delisle	16
M. Serge Deslières	17
Conclusions	17
M. Sam Hamad	17
Mme Agnès Maltais	18

M. Éric R. Mercier, président suppléant

Le vendredi 5 novembre 2004 — Vol. 38 N° 43

Interpellation: L'abandon de la Capitale-Nationale
par le gouvernement libéral*(Dix heures une minute)*

Le Président (M. Mercier): À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare ouverte la séance de la Commission de l'aménagement du territoire. Je demanderais à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs téléphones cellulaires, évidemment.

Le mandat de la commission est de procéder à l'interpellation adressée à M. le ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale par Mme la députée de Taschereau sur le sujet suivant: L'abandon de la Capitale-Nationale par le gouvernement libéral.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

Le Secrétaire: Oui, M. le Président. M. Blackbum (Roberval) est remplacé par Mme Delisle (Jean-Talon); M. Lessard (Frontenac) est remplacé par M. Soucy (Portneuf); M. Tomassi (LaFontaine) est remplacé par M. Mercier (Charlesbourg); Mme Vien (Bellechasse) est remplacée par Mme Perreault (Chauveau); et M. Grondin (Beauce-Nord) est remplacé par M. Légaré (Vanier).

Le Président (M. Mercier): Merci, M. le secrétaire. Je me permets de vous rappeler brièvement le déroulement d'une séance d'interpellation. Dans un premier temps, l'interpellant, Mme la députée de Taschereau, disposera d'un temps de parole de 10 minutes, suivi de M. le ministre pour également 10 minutes. Par la suite, des périodes de cinq minutes seront allouées selon la séquence suivante: d'abord un député de l'opposition, ensuite M. le ministre, puis un député du groupe ministériel, et ainsi de suite. De plus, en fonction de la jurisprudence, j'informe le député indépendant que, s'il désire intervenir, j'entends lui réserver la quatrième plage de cinq minutes des députés de l'opposition. 20 minutes avant la fin de la séance, j'accorderai 10 minutes de conclusion à M. le ministre et un temps de réplique égal à Mme la députée de Taschereau. Enfin, le débat ne peut, à moins d'un consentement, dépasser midi. Je vous remercie évidemment de votre attention. Et j'accorde maintenant la parole à Mme la députée de Taschereau pour les 10 prochaines minutes. Mme la députée.

Exposé du sujet

Mme Agnès Maltais

Mme Maltais: Merci, M. le Président. Je salue d'abord M. le ministre. Je salue aussi les nombreux députés de la région qui sont présents. Je pense que c'est d'un très grand intérêt que ce débat que nous allons avoir tous sur la Capitale-Nationale. Je salue aussi mon collègue de Beauharnois, qui est critique en matière de transports, qui a bien voulu m'accompagner aujourd'hui.

Alors, après plus de 18 mois de gouvernance libérale, après maintes et maintes sorties médiatiques des commentateurs politiques et économiques, des partenaires régionaux, après deux études de crédits et des questions

à répétition à l'Assemblée nationale, après des demandes d'information selon la loi d'accès à l'information qui sont restées sans réponse en date d'aujourd'hui, la région attend toujours.

Mme la Présidente... M. le Président, pardon — parce que j'attendais Mme la présidente — M. le Président, j'ai provoqué cette interpellation dans l'enceinte de l'Assemblée nationale du Québec parce que ma responsabilité est d'aider la région à obtenir des réponses. Mais j'ai compris que le ministre réagit quand la situation est sur le point d'être désespérée, quand les échéanciers sont tellement serrés que les projets sont menacés. Avec mon collègue le député de Beauharnois, j'ai décidé de concentrer l'interpellation d'aujourd'hui sur des projets urgents pour la Capitale-Nationale, et je pèse le mot «urgent», des projets qui commandent des actions précises et des engagements fermes de la part du gouvernement, des projets qui attendent depuis des lunes, sur les tablettes du ministre responsable de la Capitale-Nationale, et qui sont menacés. Ce matin, tous les yeux des leaders socioéconomiques et culturels de la région sont rivés sur nous. Ils sont en droit d'avoir enfin des réponses à leurs questions.

Parlant des principaux acteurs et commentateurs de la région, je vais me permettre de faire une courte revue de ce qu'ils pensent et de ce qu'ils ont dit depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux. *Québec, le grande torpeur*, titre du *Journal économique* du 23 octobre 2003... pardon, en éditorial. Je cite: «Il est grand temps que le gouvernement [Charest], élu en avril dernier—je parle d'octobre 2003 — annonce ses couleurs dans les grands dossiers de la Capitale-Nationale. L'heure des analyses et des études est terminée, il faut maintenant passer aux actes.» C'est ce que disait la région il y a un an. *Québec, la morose*, *Le Soleil*, 10 janvier 2004; *Un œil au beurre noir*, *Le Soleil*, 14 avril 2004, concernant le budget Séguin sur le tourisme; *Investissements en chute libre à Québec*, *Le Soleil*, 15 octobre 2004; *38 projets sur la glace faite de capital à Québec*, *Journal de Québec*, 15 octobre 2004; *Québec regarde la parade*, *Journal de Québec*, 18 octobre 2004; et enfin le plus récent, qui s'appelait *Des voyants jaunes* et des lunettes roses du ministre, *Le Soleil*, 3 novembre 2004. Ça fait donc maintenant 18 mois que les commentateurs font la même analyse.

Regardons en contrepartie les déclarations du caucus régional libéral concernant les projets de la Capitale-Nationale. Et je vais prendre seulement des déclarations faites en juillet 2003, donc il y a un an et quelques mois. Le ministre de la Capitale et député de Louis-Hébert le disait: «Il faut laisser le temps, ça ne fait que 68 jours qu'on est là. Ça sent encore le char neuf.» La présidente du caucus de la région, qui est ici, et députée de Jean-Talon disait: «Il faut faire preuve de patience», juillet 2003. Le ministre du Travail et député de Jean-Lesage n'était pas en reste, il déclarait: «Le caucus veut d'abord regarder [les projets] puis établir des priorités pour [...] faire cheminer les projets retenus», juillet 2003. Le 9 octobre 2003, en entrevue au *Journal économique*, le ministre annonçait que c'était le 15 novembre 2003 qu'il rendrait public son plan d'intervention

pour la région de Québec devant la commission métropolitaine de Québec. Le 15 novembre 2003, *Le Soleil* titrait: *Le ministre Sam Hamad dévoilera un plan d'action.*

15 novembre 2003, il y a un an — 15 novembre 2003 — devant toute la région impatiente, c'était au forum métropolitain des élus de la Communauté métropolitaine de Québec, le ministre a annoncé qu'il souhaitait travailler à l'élaboration de la vision partagée d'ici décembre 2003 — tiens, on commençait à avoir des échéanciers — et mettre en oeuvre un plan d'action pour l'hiver 2003-2004. Alors, tout le monde a compris que son supposé plan d'action n'était que l'ombre d'un préambule de plan de développement. Ce n'est pas moi qui le dis, ce sont les médias qui avaient recueilli les propos du ministre.

Donc, alors, avant de commencer le travail sur les projets laissés en plan par le caucus libéral de la région, je vais laisser une dernière chance au ministre de se redonner un peu de crédibilité face à la région, parce que personne, je le dis, là, personne ne sortira gagnant de la faiblesse du ministre et du caucus. Cela dessert toute la région. M. le Président, nous sommes aujourd'hui le 5 novembre 2004. Après 19 mois au gouvernement, ma première question au ministre. J'irai ensuite sur les projets, j'ai d'abord une question générale que j'ai posée dans cette Assemblée: Où est le plan d'action stratégique de développement de la région de la Capitale que le ministre a maintes et maintes fois promis à la région?

Comme premier sujet maintenant précis, je désire parler d'un projet qui est complémentaire au Centre des congrès, ce centre dont le ministre a annoncé, hier, l'agrandissement. Quel beau hasard; la veille de l'interpellation. S'il suffisait de convoquer le ministre à des interpellations pour le voir livrer des projets que la région attendait si longtemps, je pense que je vais songer à le convoquer à toutes les semaines. Je serai beau joueur, M. le ministre. Le ministre a, M. le Président, le ministre a enfin livré quelque chose, et la région sera mieux servie quand le Centre des congrès sera agrandi. Bravo. Le budget, le même que celui que nous avons prévu il y a deux ans, les coûts de construction ont augmenté. J'espère seulement qu'on ne rognera pas sur l'essentiel.

Par ailleurs, l'agrandissement du Centre de foires est inscrit aussi comme projet prioritaire pour la ville de Québec. Pourquoi? Parce que Québec possède, depuis 1997, l'équipement spécialisé le plus moderne et le plus vaste à l'est de Toronto pour tenir des foires commerciales et des salons qui s'adressent aux consommateurs — la pertinence de cet équipement complémentaire au Centre des congrès, elle a été démontrée — et parce que chacun vise un marché spécifique. Ce n'est pas du tout le même marché, mais ils sont complémentaires; l'un et l'autre ont besoin de la vitalité, de la force, du dynamisme de l'autre. Depuis 1997, il faut le savoir, plusieurs villes ont observé le succès du Centre de foires de Québec et envisagent maintenant de se doter d'un tel équipement dans plusieurs cas plus vaste que celui de Québec. Le centre est devenu l'hôte des plus grands salons qui se tiennent à Québec. C'est un grand succès. Malgré cela, plusieurs salons se trouvent à l'étroit, alors que d'autres ne trouvent pas de disponibilité aux dates souhaitées. On a un problème en ce moment. Alors, pour pallier ce manque, il devient impératif d'agrandir aussi le Centre de foires.

Normalement, je tiens à le dire, c'est dès cet automne que les travaux doivent commencer. Ça commence à être

urgent parce que, comme pour le Centre des congrès où on risquait d'échapper des congrès si la décision ne s'était pas prise cette semaine, on va risquer d'échapper des salons et des foires commerciales si on ne démarre pas les travaux du Centre de foires. Si le gouvernement ne bouge pas, il est évident que la région va perdre un avantage concurrentiel qui est énorme. Et ça s'ajoutera au bilan négatif du ministre en matière de développement touristique.

• (10 h 10) •

La construction d'un équipement moderne plus grand que celui de Québec dans une autre ville du Québec causera un tort considérable aux efforts qui sont déployés depuis 1997, pour développer ce marché. Je tiens à répéter que c'est envisagé actuellement dans d'autres villes. D'autres régions sont fortement en demande. Bref, Québec deviendrait vite une destination périmée pour les exposants et les visiteurs internationaux. Cumulé aux pertes des fonds de développement économique, du Fonds de développement touristique, aux coupures à la Commission de la capitale nationale, cela pourrait avoir un impact sur la vitalité de la région. M. le Président, le Centre de foires doit débiter ses travaux afin de contrer la menace concurrentielle des autres centres.

Le projet, c'est un projet qui est extrêmement bien documenté. La ville de Québec a fait faire déjà toutes les évaluations. Le projet est évalué à 18 millions de dollars, au total. La facture pour le gouvernement du Québec serait de 7,5 millions de dollars. Il faut comprendre que le projet — 18 millions de dollars — normalement, c'est une facture partagée en trois: 7,5 millions au gouvernement du Québec; 7,5 millions au gouvernement fédéral; à peu près 3 millions pour la ville de Québec, qui est prête à embarquer dans le projet. Évidemment, là, on a encore une fois un joueur qui, je tiens à le noter tout de suite, d'entrée de jeu, est singulièrement absent de la région, qui n'a aucune compréhension de ce qui se passe en région. C'est le gouvernement fédéral. Actuellement, le gouvernement fédéral laisse en plan la région, mais je pense que c'est du devoir du ministre responsable de la Capitale-Nationale de forcer le jeu et de pousser le gouvernement fédéral à investir dans la région. Il sera questionné, pendant cette interpellation, sur différents dossiers au gouvernement fédéral qui n'a toujours pas investi ou a refusé des projets à la région.

Les retombées fiscales. Je suis sûre que le ministre va encore me dire: Bon, mais on n'a pas d'argent, on n'a pas l'argent. Les retombées fiscales des activités additionnelles — additionnelles — seulement ce qui s'ajoutera si on bâtit le Centre de foires, permettront au gouvernement de récupérer entièrement sa mise en cinq ans. C'est donc un investissement stratégique qui se fait à coût nul. En cinq ans, ça aura coûté zéro dollar au gouvernement.

Le ministre peut-il s'engager maintenant, aujourd'hui, à faire connaître, dans les plus brefs délais — je ne demande pas aujourd'hui, là — mais faire connaître, dans les plus brefs délais, son engagement à réaliser ce projet afin qu'il soit inscrit dans le prochain budget du gouvernement du Québec. Je demande au ministre un engagement, simplement de nous dire qu'il appuie le projet et que ça va se réaliser, que ça va être dans le prochain budget. Merci, M. le Président,

Le Président (M. Mercier): Merci, Mme la députée de Taschereau. Et maintenant je cède la parole au ministre responsable de la Capitale-Nationale pour son discours d'ouverture. Et dois-je vous rappeler, M. le ministre, que vous avez 10 minutes?

Réponse du ministre

M. Sam Hamad

M. Hamad: Merci, M. le Président. Alors, chers collègues, membres de l'Assemblée nationale, chers collègues du caucus régional, je suis heureux, aujourd'hui, de me trouver ici pour discuter de la Capitale-Nationale parce que, depuis plusieurs semaines et même plusieurs mois maintenant, il y a des gens de l'autre côté de la Chambre qui ne veulent rien entendre. Alors, je vais leur demander d'ouvrir toutes grandes leurs oreilles.

J'aurai l'occasion, au cours de ces deux heures avec mes collègues, de remettre les pendules à l'heure et surtout d'indiquer à la population que l'opposition devrait la respecter davantage en cessant de faire de la désinformation, en cessant de donner cette impression que tout va mal, que tout est noir, que tout est paralysé. Je comprends qu'avec une telle attitude ils n'ont pu rien mener à terme. Un an et demi après notre élection, je suis heureux d'exposer nos orientations concernant le développement de la région de la Capitale-Nationale. L'opposition m'interpelle aujourd'hui, en tant que ministre responsable de la région, sur l'abandon de la Capitale-Nationale par notre gouvernement. Ce matin, nous allons prendre le temps de discuter des enjeux nous permettant de dresser un tableau juste et éclairé de la situation. J'espère que nous éviterons ainsi le piège de dramatisation. J'estime qu'il faut plutôt examiner comment, en tant que parlementaires, nous pouvons travailler ensemble dans un climat positif pour le plus grand bien de la région plutôt que de véhiculer des faussetés.

Même si l'opposition, M. le Président, n'aime pas entendre cela, je tiens à préciser qu'à notre arrivée nous avons constaté que l'état des finances publiques plaçait le gouvernement dans un véritable cul-de-sac rendant impossible le déploiement de son action et l'implantation des principaux éléments de son programme. L'ancien gouvernement nous a laissé un Québec dans le rouge. Au 14 avril 2003, c'est un trou de près de 4,3 milliards de dollars que l'ancien gouvernement péquiste nous a laissé pour l'exercice 2003-2004 alors que l'épargne des Québécois se trouvait dans une situation plus qu'inquiétante avec les nombreux déboires de la Caisse de dépôt et placement et ceux de la Société générale de financement. Et les membres de l'opposition osent, aujourd'hui, venir me parler d'abandon de la Capitale, alors qu'ils ont floué la population du Québec. Ils peuvent repasser pour les leçons de gestion, M. le Président. Nous étions alors confrontés à une reprise en main de la situation budgétaire du Québec.

En campagne électorale, nous avons questionné le mode d'intervention de l'État dans l'économie et, une fois au pouvoir, nous avons commandé le rapport Brunet. Cela a donné lieu à la commission parlementaire sur le capital de risque. Et je veux rappeler ici, M. le Président, que notre région a été particulièrement active en déposant pas moins de 14 mémoires de grande qualité. À la suite de cette commission, la région a continué sa mobilisation, à laquelle la députée de Taschereau a été invitée à participer. Je me suis personnellement assuré que les décisions de notre gouvernement concernant le capital de risque en particulier s'appuyaient sur une connaissance fine du tissu économique de notre région et de sa réalité. Nous avons d'ailleurs sensibilisé le ministre du Développement économique et régional et de la Recherche aux besoins spécifiques de notre

région, contribuant ainsi concrètement aux orientations retenues par le gouvernement.

M. le Président, au-delà de toutes ces démarches, nous étions et nous sommes toujours conscients des visions totalement opposées entre notre gouvernement et l'opposition officielle sur le rôle de l'État dans l'économie. Pour nous — et cela est clair depuis le début — l'État doit être partenaire du développement économique plutôt qu'interventionniste et promoteur, comme prôné par l'ancien gouvernement. Résultat de cet interventionnisme à outrance: l'ancien gouvernement, M. le Président, a engendré des problèmes sérieux et ainsi contribué à créer des attentes irréalistes en regard de la situation des finances publiques qui prévalait déjà à cette époque.

Faisons un petit tour de piste pour une minute. Parlons d'opportunisme au sens pur du terme. Conclure un contrat de ville à trois jours d'une élection alors que plus de 60 % des engagements du gouvernement dans ce contrat exigeaient un recours au fonds consolidé relève de l'irresponsabilité la plus totale, M. le Président. Conséquence de ce geste malheureux: plusieurs des partenaires ont pris au sérieux les engagements du contrat de ville. Ils se sont sans doute sentis trompés ou trahis. Sur ce plan, je redis à nos concitoyens que ce n'est pas le gouvernement du Parti libéral qui a manqué à ses engagements mais bien le gouvernement du Parti québécois. Toutefois, je déplore qu'une telle attitude contribue au cynisme de la population à l'endroit de toute la classe politique. L'ancien gouvernement a trompé les gens, et, nous, nous devons vivre avec cette réalité. Et nous avons stoppé l'hémorragie tout en trouvant un équilibre entre la mise en oeuvre de notre vision du Québec et les attentes légitimes de nos concitoyens.

Depuis l'élection d'avril 2003, nous avons mis en oeuvre des orientations claires pour appuyer le développement du plein potentiel de l'ensemble des régions du Québec, dont celle de la Capitale-Nationale. Premièrement, nous avons instauré une nouvelle gouvernance régionale qui ramène les choix de développement au niveau des décideurs imputables et près de l'action, soit les élus municipaux regroupés au sein des conférences régionales des élus.

Deuxièmement, M. le Président, nous avons recentré l'État sur son rôle fondamental de partenaire des intervenants régionaux et d'accompagner des investissements privés. L'État n'est pas le seul créateur de la richesse collective et, je le répète encore, l'État n'est pas le seul créateur de la richesse collective. Il n'a donc pas à se substituer aux entreprises privées. Le gouvernement appuie des projets initiés par des promoteurs privés qui assument leur part de risque. Ainsi, notre gouvernement a fait des choix certes difficiles, mais, nous, nous avons décidé de redéfinir les outils publics de développement économique. Nous, nous avons pris les moyens pour changer la dynamique et favoriser l'avancement de notre collectivité.

• (10 h 20) •

Au palier provincial, la Société générale de financement participera, sous forme de capital-actions, aux grands projets de développement industriel. Investissement Québec, de son côté, apportera son appui à l'action des PME du Québec, alors que les sociétés Innovatech, dont Innovatech Québec Chaudière-Appalaches, deviendront des sociétés mixtes de capital de risque en appui au démarrage d'entreprises de la nouvelle économie. Au palier régional, M. le Président, nous sommes à mettre en place, dans chacune des régions du Québec, un fonds de capitalisation

mixte public-privé. Le Fonds d'intervention économique régional, FIER, assurera la disponibilité des capitaux d'investissement pour des projets en phase de démarrage.

Enfin, au palier local, nous avons transféré aux MRC la responsabilité du développement local via les centres locaux de développement, les CLD, tout en repoussant à 2010 la date du début de remboursement du Fonds local d'investissement, le FLI. Cette mesure permet ainsi aux CLD de disposer des fonds d'investissement pour de nouveaux projets, tout cela avec des impacts directs dans la Capitale-Nationale. Je comprends que l'opposition ne veut rien entendre de cela... mais est beaucoup trop positif. Il est clair, M. le Président, que ces nouvelles orientations en matière de développement économique sont fort différentes de celles du gouvernement précédent. Nous avons décidé que l'État doit être un partenaire des intervenants régionaux, et les outils de développement mis en place impliquent un partage de risques entre l'État et l'investisseur. Cette approche rejoint celle réclamée par les intervenants régionaux.

Il y a quelques semaines, notre gouvernement a pu tester à nouveau la pertinence et l'à-propos de son approche de développement. À cette occasion, M. le Président, les présidents des CRE et les responsables de l'Union des municipalités du Québec et de la Fédération québécoise des municipalités ont signé deux protocoles avec le gouvernement, signifiant leur adhésion à l'approche proposée et en exprimant leur volonté de passer à l'action. Si cela, c'est abandonner la région, je pense, M. le Président, que le titre d'interpellation aurait dû se lire aujourd'hui: Merci au gouvernement actuel d'avoir réussi là où nous avons échoué. J'estime, M. le Président, que la Capitale-Nationale est mieux positionnée pour passer à l'action. L'expertise qui existe au sein de la CRE, de la Communauté métropolitaine de Québec et de Pôle Québec Chaudière-Appalaches constitue un atout indéniable. La CRE de la Capitale-Nationale débute actuellement la préparation de son plan quinquennal de développement, et je suis convaincu, M. le Président, que cet exercice permettra de bien identifier les priorités de développement et d'éviter les changements de cap et des priorités à répétition.

Notre gouvernement a choisi de poursuivre les investissements dans les projets structurants prioritaires pour les intervenants régionaux. Hier, nous avons annoncé la modernisation du Centre des congrès par un investissement de 17 millions de dollars. Nous le faisons de façon responsable, selon les priorités de développement de la région et la capacité financière de l'État. Encore, M. le Président, nous avons réalisé que le Parti québécois avait promis sans livrer. Nous allons continuer — pour terminer, M. le Président — à soutenir le rôle de Québec comme capitale par l'action de la Commission de la capitale nationale en matière de promotion et de mise en valeur.

Le Président (M. Mercier): M. le ministre, je dois vous rappeler que vous aviez 10 minutes.

Argumentation

Alors, je dois désormais céder la parole à la députée de Taschereau. Et je tiens, évidemment pour ce début de débat d'une durée de 80 minutes, je tiens à vous rappeler également, Mme la députée, que vous disposez de cinq minutes.

Mme Agnès Maltais

Mme Maltais: Merci, M. le Président. Un petit rappel au ministre concernant le contrat de ville: S'il n'en veut pas, il faudra qu'il relise *Briller parmi les meilleurs*, document gouvernemental où l'on dit qu'on continuera les travaux sur le contrat de ville avec la ville de Québec. Donc, je l'invite à relire ses propres documents gouvernementaux.

M. le Président, la ville de Québec a dû traverser plusieurs étapes pour obtenir les Jeux mondiaux des policiers et des pompiers. Au départ, il faut savoir que 14 villes à travers le monde avaient manifesté leur intention de présenter cette manifestation sportive. La finale s'est jouée entre deux candidatures. Québec a remporté la présentation des jeux face à l'Australie dans cette grande finale. La World Police & Fire Games a été tellement impressionnée par la candidature de la ville de Québec, entre autres, par son budget, qui était beaucoup plus réaliste, moins commercial, et par la quantité et la qualité de ses bénévoles. Présentés du 26 juin au 5 juillet 2005, les jeux comprendront 70 disciplines, réuniront plus de 10 000 athlètes, 10 000 accompagnateurs. Ça en fait l'événement sportif le plus imposant après les Jeux olympiques. Des retombées de plus de 40 millions de dollars — je me suis même laissé dire que les derniers jeux, ça pouvait être allé jusqu'à 100 millions, mais restons modestes, 40 millions — plus de 25 000 personnes en 10 jours qui séjourneront dans la Capitale, en plus, évidemment, une occasion unique de publiciser les fêtes du 400e anniversaire de la fondation de Québec dans le monde entier.

Or, le 16 juillet 2003, le gouvernement a adopté un décret concernant le versement d'une aide financière à la Société des jeux mondiaux des policiers et pompiers qui stipule que soit accordée à la Société des jeux mondiaux une aide financière d'un montant maximum de 2,5 millions de dollars conditionnellement à ce que le gouvernement du Canada verse une contribution d'un montant équivalent. J'aimerais qu'on examine l'impact de cette petite phrase du décret sur cet événement d'une extrême importance pour la Capitale. Cette phrase, acceptée par un ministre qui négocie en vain avec le fédéral depuis un an, compromet la réussite des jeux actuellement. À ce jour, la Société des jeux attend toujours l'aide promise parce que le gouvernement fédéral n'a pas livré la marchandise. Le ministre me répondra que, lui, il a livré la marchandise. Ne nous y trompons pas. Les fonds du Québec nécessaires à la tenue de ces jeux sont déjà rendus à la Commission de la capitale nationale qui en a versé une partie, soit 700 000 \$, mais le reste dort dans les coffres de la Commission de la capitale nationale.

Pourquoi le ministre ne donne-t-il pas l'ordre à la Commission de la capitale nationale de verser l'argent aux jeux? Qu'attend-il pour exiger sa part du gouvernement fédéral? Qu'attend-il pour forcer le jeu à Jean Lapierre, le ministre à qui on a donné un portefeuille mais qui, comme par hasard, oublie toujours son carnet de chèques quand il visite la région? Le ministre comprend-il les impacts de son entêtement et de son incapacité à livrer 2 millions de dollars de contrats qui sont en attente de signature, M. le Président. Ça veut dire — parlons affaires — 2 millions de dollars de contrats qu'on ne peut pas signer, qui attendent actuellement. C'est de la perte de temps en négociation c'est de la perte d'argent et puis au bout c'est de la perte de qualité sur ces jeux.

Le contrat, par exemple. Il y a des contrats qui se signent avec le sous-traitant du Village olympique. Je pense que c'est le Festival d'été qui a signé. Bien sûr, ils ont signé la partie installations, mais toute la partie artistique, les artistes ne sont pas signés. Alors, déjà, cet automne, on attend. Les artistes sont déjà en train, eux, pendant ce temps-là, de se bouquer, ils sont en train de trouver des contrats pour l'été prochain. Les Jeux policiers et pompiers ne peuvent pas signer avec les artistes parce que l'argent du Québec dort dans les coffres de la Commission de la capitale nationale. Les sites choisis sont réservés, mais ils ne sont pas signés. Le Centre des congrès, Université Laval, Valcartier, c'est en attente. Qu'est-ce qui va se passer quand la société va arriver pour signer après ça? Bien, c'est eux qui vont avoir le gros bout de bâton. Pourquoi? Parce que l'argent dort dans les coffres de la Commission de la capitale nationale.

Pourquoi l'argent dort dans les coffres? Parce qu'on attend l'argent du fédéral parce que le ministre a signé un décret où il s'engage à attendre l'argent du fédéral. Alors, à huit mois de l'ouverture de jeux qui auront des retombées économiques majeures pour la Capitale, comment se fait-il qu'on soit à la remorque du gouvernement fédéral?

Première question ou plutôt première solution. L'argent est disponible maintenant. Le ministre peut-il s'engager, aujourd'hui, à verser, dans les jours qui viennent, l'argent qui dort dans les coffres de la Commission de la capitale nationale? Je lui demande de s'engager maintenant à faire accepter une modification au décret au prochain Conseil des ministres. C'est mercredi prochain. Modification au décret et vous verser l'argent; les problèmes sont réglés.

Deuxièmement, la position dans laquelle il a mis les administrateurs des jeux est inacceptable. Comme Québécois et Québécoises, nous avons assez payé le prix fort du scandale des commandites en voyant notre argent être envoyé frauduleusement à des firmes amies du Parti libéral du Canada. Trouve-t-il acceptable la réponse du ministre Lapierre qui ne trouve pas de programme pour verser l'argent aux jeux dans la région? Le ministre va-t-il continuer à courber l'échine et à accepter la ridicule excuse du ministre fédéral?

Le Président (M. Mercier): Merci, Mme la députée de Taschereau. En réplique, M. le ministre. Et je vous rappelle que vous avez cinq minutes également.

M. Sam Hamad

M. Hamad: M. le Président, merci. M. le Président, je pense, comme parlementaire, on a le privilège d'être élu par les citoyens, on a un devoir d'être honnête avec nos citoyens. La députée de Taschereau, ce qu'elle fait, c'est de la désinformation. Elle a commencé pour dire qu'elle n'a jamais eu une réponse à sa demande d'accès à l'information. J'ai une lettre, ici, M. le Président, datée du 2 novembre 2004, où on répond à sa demande pour l'accès à l'information. Ça, c'est la première chose. Et cette lettre-là d'ailleurs adressée à Mme Stéphanie Garneau, cabinet du whip en chef de l'opposition officielle. Premièrement. Et je continue. La campagne de désinformation de la députée de Taschereau. Elle ne dit pas toujours la vérité. Pourquoi? Parce que souvent elle est absente quand il y a des bonnes nouvelles.

Centre de foires. La ville a déposé des intentions au ministère du Tourisme; il n'y a jamais eu de dossier à ce niveau-là. Et j'aimerais rappeler aussi à la députée de Taschereau: le 13 octobre 2001, au *Soleil*, pendant que la députée de Taschereau était membre du gouvernement péquiste, François Boulay était, dans le temps, président de Chambre de commerce de Sainte-Foy. Et je le cite: «Pour le Centre de foires, nous nous sommes fait dire de nous taire.» Vous avez dit au président de Chambre de commerce de Sainte-Foy de se taire. Et, aujourd'hui, vous venez pour parler de Centre de foires. Comment vous aurez le courage de faire ça, aujourd'hui, pendant que vous avez demandé au président de Chambre de commerce de Sainte-Foy de se taire? Ça, c'est deuxième. Troisièmement, vous demandez une question sur les Jeux mondiaux policiers et pompiers. Comment ça se lait qu'avant 2003 votre gouvernement a versé zéro cenne aux jeux si vous le sentez, aujourd'hui, l'importance de ces jeux-là?

• (10 h 30) •

Deuxièmement, correction. Et encore toujours dans la même vague que la députée de Taschereau essaie de faire de la désinformation. Elle vient de le dire tantôt, qu'il n'y a pas une cenne qui a été versée aux Jeux de pompiers. Et, je regrette — je regrette — encore une fois la députée de Taschereau n'a pas fait ses devoirs de bien s'informer sur les détails: 2003-2004, M. le Président, 100 000 \$ déjà versés en 2003 par Tourisme; 200 000 \$ versés par le Bureau de la Capitale-Nationale; 200 000 \$ versés par le ministère de la Sécurité publique; et le versement d'une tranche de 100 000 \$ en 2004-2005. M. le Président, 600 000 \$ sont déjà versés aux Jeux de pompiers et policiers. D'ailleurs, j'ai assisté plusieurs fois à des rencontres avec les organisateurs, d'ailleurs le président de l'organisation, Me Bouchard. Et j'ai rencontré avec lui les Américains pour faire la promotion davantage de ces jeux-là. Bien sûr, je n'ai jamais vu la députée de Taschereau présente là parce qu'elle a d'autres préoccupations ailleurs. Mais, moi, j'ai participé. Notre gouvernement a subventionné, notre gouvernement a versé de l'argent. Alors, encore une fois, la désinformation, Mme la députée de Taschereau, il faut arrêter de faire ça. Ce n'est pas pour le bien-être de nos citoyens de la région. Je comprends que vous voulez travailler pour l'intérêt... Je comprends que vous êtes le porte-parole pour la Capitale-Nationale, mais au moins vous avez une responsabilité de travailler pour la région de Québec. Pour travailler pour la région de Québec, ça commence par une chose: on arrête de désinformer la population, puis on est là, puis on présente, puis on travaille là-dessus.

Alors, voici quelques réponses. M. le Président, tantôt la députée de Taschereau a parlé que des projets sont là depuis des lunes. Des lunes? Nous, nous sommes là depuis 19 mois. Vous étiez au pouvoir 103 mois. Nous, nous sommes là depuis 19 mois. Et, malgré ce petit laps de temps de 19 mois — ce n'est pas des lunes, 19 mois — donc vous êtes en train de dire qu'il y a des projets, des lunes. Pendant que vous étiez au pouvoir, vous n'avez pas eu le temps de les faire ou vous n'avez pas eu le guts de le faire. Et juste annoncer sans aucun fonds consolidé accordé à ça. Mais, nous, depuis 19 mois, nous avons réalisé. L'exemple concret, c'est hier: Centre des congrès. Il était depuis des lunes. Pourquoi vous ne l'avez pas fait? Nous, nous l'avons fait hier, nous l'avons annoncé. Et, lorsque nous annonçons quelque chose — c'est important de le savoir: parce que nous avons les crédits pour. Nous, nous

n'annonçons pas juste pour faire des films ou désinformer la population, on fait des annonces parce que nous avons les crédits et parce que — un autre élément important — il s'inscrit dans notre priorité, c'est-à-dire la priorité de la région. Et c'est un hasard que le Centre des congrès ait été annoncé hier, vous l'avez dit. Vous le contredisez dans votre discours, parce que, vous l'avez dit, c'est une priorité, il fallait l'annoncer rapidement, ce que nous avons fait. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Mercier): Merci, M. le ministre. J'ai une demande de dépôt de la lettre que vous avez citée, M. le ministre, de la part de la députée de Taschereau. Est-ce que vous acceptez de déposer ladite lettre, M. le ministre?

M. Hamad: Oui.

Document déposé

Le Président (M. Mercier): Et on fera faire des photocopies, évidemment. Alors, je cède maintenant la parole à la députée de Taschereau, également pour une période de...

Mme Maltais: Je vais céder la parole à mon collègue.

Le Président (M. Mercier): Beauharnois? D'accord. Alors, M. le député de Beauharnois. La parole est à vous pour cinq minutes, évidemment.

M. Serge Deslières

M. Deslières: Merci, M. le Président. Ma collègue, dans son introduction, a clairement démontré l'inaction, l'inertie et, plus encore, le manque de leadership du ministre responsable de la Capitale-Nationale. Non seulement c'est ma collègue de Taschereau, mais, à toutes les semaines, chroniqueurs, journalistes, éditoriaux mentionnent ces éléments d'inaction, d'inertie et de manque de leadership dans l'ensemble des dossiers. Et le dossier de du Vallon ne fait pas exception. Je le ramènerais à la chanson de Dalida, *Paroles et paroles*, promesses et promesses. On a assisté, depuis des semaines, des mois, à des promesses: promesses au cours de la campagne électorale; promesses au cours de la partielle; promesses du comité des libéraux; promesses de l'ancien collègue M. Bellemare, qui était l'ex-député de Vanier, qui en avait assez, a fini par démissionner. Et, lorsqu'il a quitté, il nous a dit ceci: Je démissionne parce que je suis déçu que ce gouvernement-là, le gouvernement du Parti libéral, ne remplisse pas ses promesses. Lui-même, le ministre responsable de la Capitale, a dit, lorsque le BAPE a déposé son rapport: «Nous avons fait une promesse électorale, et nous livrons maintenant cet engagement en 16 mois.»

Est-ce qu'on doit comprendre, selon la déclaration du ministre responsable de la Capitale, M. le Président, que l'engagement libéral était finalement un rapport du BAPE et rien de plus — et rien de plus? Alors, c'est étonnant, là. Beaucoup de promesses, mais rien de concret. Rien de concret. Ça fait 19 mois, ils étaient là. Est-ce qu'on doit comprendre que, dans ce dossier, prolongement de l'auto-route du Vallon, ça lait partie des promesses au même titre

que les promesses du Parti libéral lorsqu'il a dit aux citoyens ou aux citoyennes: Nous allons réduire les impôts de 5 milliards par année. Est-ce qu'on doit comprendre que ce dossier-là de du Vallon s'inscrit dans la même façon de dire et de faire de la politique au Parti libéral, que c'étaient des promesses? C'étaient des promesses, puis on verra, puis peut-être. Même plus: on s'était engagé à finaliser le dossier en 2005. Alors, nous sommes à la toute fin de 2004. 2005 s'en vient à grands pas.

Qu'est-ce que le ministre a fait, a posé comme geste concret depuis le 2 septembre? Le rapport du BAPE a été déposé le 2 septembre. Ma question, M. le Président, au ministre: Qu'est-ce qu'il a fait, de geste concret pour qu'on ait, de la part de son collègue du ministère de l'Environnement, qu'il dépose le certificat d'autorisation de réalisation, le CAR, qu'on appelle? Qu'est-ce que le ministre a fait? Quelles lettres, quelle correspondance peut-il déposer ici, aujourd'hui, afin de nous montrer qu'il a agi, qu'il a pris acte depuis le 2 septembre? Ça fait plus de deux mois, là. Est-ce qu'il est à même de déposer, aujourd'hui, le dépôt du certificat de réalisation? Est-ce qu'il peut nous déposer ça aujourd'hui? Ça fait deux mois, M. le ministre, là, deux mois. En huit jours, durant le temps de l'élection partielle, vous avez rendu public le rapport du BAPE. Mais là il n'y a plus d'élection partielle. Mais là le ministre, depuis deux mois, ne fait absolument rien. Pas d'émission de certificat. Est-ce qu'il a au moins pris un peu d'énergie, de demandes auprès de son collègue pour qu'il agisse, pour qu'il dépose, parce que c'est son collègue du ministère de l'Environnement qui est responsable d'émettre le certificat?

Deuxième élément dans ce dossier, M. le Président. Le rapport du BAPE mentionnait qu'il fallait accompagner ce projet, pour réaliser ce projet, d'éléments d'investissement dans le transport en commun. Est-ce qu'il a posé des gestes auprès de son collègue ministre des Transports, pour augmenter les crédits, pour que les sociétés fassent du développement au cours de l'année 2005, 2006, 2007, dans un plan triennal? Qu'on parle de voies réservées, qu'on voie d'implanter de nouveaux parcours, qu'est-ce qu'il a fait? Quels gestes concrets, que la population comprenne? Est-ce qu'il a agi, M. le Président? Voilà mes deux questions.

Le Président (M. Mercier): Merci, M. le député de Beauharnois. M. le ministre, est-ce que vous acceptez en réplique à céder la parole à Mme la députée de Chauveau afin de respecter la séquence? Et ensuite vous pourrez revenir, M. le ministre. Oui? Alors, Mme la députée de Chauveau, la parole est à vous pour une durée de cinq minutes.

Mme Sarah Perreault

Mme Perreault: Alors, merci beaucoup, M. le Président. Je salue mes collègues de la région de Québec de même que la députée de Taschereau. Je salue également la présence de notre tout nouveau député de Vanier, le député de l'ADQ.

• (10 h 40) •

D'emblée, je vous dirais, M. le Président, que, comme nouvelle députée, c'est toujours surprenant d'entendre, dans la bouche de l'opposition officielle, des mots tels que «menace», «désespéré», «catastrophe». C'est une vision qui est extrêmement négative non seulement pour la région de Québec — parce qu'aujourd'hui il est question de la

Capitale-Nationale, et je suis très heureuse qu'il en soit question — mais pour l'ensemble du Québec. Et je me permets de le dire parce que je le pense profondément, que c'est une insulte au dynamisme et à l'énergie que les entrepreneurs non seulement de la grande région de Québec, mais du Québec font pour la réalisation de l'économie et du dynamisme de la région de Québec, parce que, écoutez, là, il y a des gens ici dans le tourisme, dans le développement touristique de la grande région de Québec, dans l'économie, dans les entreprises privées qui travaillent très fort. Et il y a un dynamisme dans la grande région de Québec, et on doit rendre justice à ces gens-là parce que la Capitale-Nationale, ce n'est pas que les investissements gouvernementaux, c'est également aussi tous les entrepreneurs et entrepreneuses de la région de Québec.

Alors, je veux revenir sur les propos qui ont été tenus par le député de Beauharnois, concernant le dossier de du Vallon. Je suis heureuse qu'on en parle ce matin, du fameux dossier de du Vallon, parce que, M. le Président, j'étais recherchiste à l'opposition officielle et j'ai suivi de très près ce dossier-là. Et je trouve effronté — je le dis comme je le pense — de la part de l'opposition officielle de nous servir des reproches quant au dossier de du Vallon. Le dossier de du Vallon, c'était un engagement en 1994 du Parti québécois, M. le Président. Et de 1994 à 2003, outre le fait qu'on l'a mis dans le Plan de transport de la capitale nationale — qui était le plan de transport, on se rappellera, de M. Chevette dans lequel il n'y a à peu près rien qui s'est fait, mais c'est un beau document de travail, comme le Parti québécois a l'habitude d'en faire — du Vallon, il a dû être annoncé, je ne sais plus, je ne compte pas le nombre de fois que l'opposition officielle a annoncé ce dossier-là. Quand on est arrivés au gouvernement... Et ça, je vous rappelle, parce que c'est extrêmement important, M. le Président, que c'était un engagement du caucus des candidats de la région de Québec, et c'est un engagement qu'on va livrer, au grand dam de l'opposition officielle. Et ça, je peux vous le dire parce que le premier ministre s'est engagé dans ce dossier-là, les députés de la région de Québec se sont engagés, et on va le livrer. Et je veux vous le préciser. Parce qu'on n'a pas fait d'engagement en l'air pour rien quand on était en campagne électorale, parce qu'on respecte les citoyens. Puis des promesses en l'air, là, il y en a trop eu; ça, ça discrédite le travail des députés puis du gouvernement. Alors, on s'est engagés pour ce projet-là puis on va le livrer, M. le Président.

Je veux rappeler certains faits: 1994, engagement du PQ sur l'autoroute du Vallon. Je vous rappelle que, dans le cas d'une autoroute, il y a des étapes qui sont fondamentales, telles que l'élaboration des plans et devis. On doit aller après ça au ministère de l'Environnement. Quand on est arrivés au gouvernement, le dossier — écoutez bien ce que je vous dis là — en neuf ans, il est parti de l'esprit du Parti québécois pour se rendre au ministère de l'Environnement. Ça, ça veut dire que ça a pris neuf ans pour présenter un projet d'étude d'impact au ministère de l'Environnement. Il faut le faire, là. Il faut vraiment le faire, parce que ce n'est pas évident.

Alors, nous, quand on a pris le gouvernement, d'abord, on s'est installés. Puis on a pris des crayons puis des feuilles, puis on a commencé à travailler. On a pris le dossier. L'étude d'impact a été évaluée par le ministère de l'Environnement. Ça a été retourné au ministère des Transports, ce qui est dans l'ordre des choses puis qui

doit se faire de cette façon-là. Une fois que ces étapes-là ont été franchies, on a accéléré. On est allés au BAPE parce que le Bureau d'audiences publiques, je vous rappelle, M. le Président, que c'est une étape qui est fondamentale parce que c'est là où on étudie l'étude d'impact. Le Bureau d'audiences publiques a fait son travail, il a déposé son rapport. À l'intérieur de deux semaines, le ministre de l'Environnement sortait le rapport et rendait public le rapport d'audiences publiques. On avait, je pense, si ma mémoire est bonne, un délai de deux à trois mois pour le faire. On a dit qu'on commencerait les travaux en 2005, c'est ce qu'on va faire. Actuellement, on négocie avec la ville de Québec parce qu'on veut être capables de livrer. Nous, on est capables de livrer l'autoroute du Vallon en 2007. Québec, dans son plan triennal, c'est 2009. On négocie avec eux pour qu'ils puissent devancer ça parce qu'on le fait en partenariat avec la ville de Québec. C'est ça qu'on est en train de faire.

Alors, le député de Beauharnois, quand il nous semonce sur le dossier de du Vallon, je vais vous dire une chose, M. le Président, je trouve ça effronté, puis ça m'insulte parce qu'on a travaillé fort dans ce dossier-là, puis on va le livrer. Puis, comme l'opposition officielle n'est pas capable d'admettre qu'on fait des bonnes choses, bien au moins faites-le pour la population de la région de Québec puis les 200 000 personnes qui attendent d'avoir du Vallon. Ayez au moins du respect pour la population. Je vous remercie, M. le Président.

Le Président (M. Mercier): Merci, Mme la députée de Chauveau. Et, puisque précédemment j'ai cédé la parole en réplique au député de Beauharnois, vous me permettez de céder la parole d'abord au ministre pour une période de cinq minutes et ensuite à un autre député ministériel. Et ensuite je reviendrai à l'autre bloc pour l'opposition officielle. Alors, M. le ministre, vous avez cinq minutes.

M. Sam Hamad

M. Hamad: M. le Président, d'abord, lorsque le député de Beauharnois parle d'énergie, il doit constater, avec une moindre honnêteté, que, depuis 19 mois, M. le Président, nous avons mis d'efforts beaucoup plus que le 103 mois du Parti québécois pendant leur règne.

M. le Président, je suis déçu un peu, ce matin, d'entendre la députée de Taschereau et le député de Beauharnois parler, comme dossier de la région de la Capitale-Nationale, parler uniquement de la ville de Québec. J'aimerais leur rappeler que la région de la Capitale-Nationale inclut plus que ça. La région de la Capitale-Nationale, c'est Portneuf, c'est Charlevoix, c'est l'île d'Orléans, c'est La Côte-de-Beaupré. Tout ça, ça fait partie de la région de la Capitale-Nationale. Mais ce n'est pas grave, nous, on s'en occupe. Les autres, ils l'ont oublié, ces gens-là. Nous, on s'en occupe, M. le Président.

Quand elle parle, la députée de Taschereau, du fédéral, on sait très bien que cet ancien gouvernement-là, avec le fédéral, il n'avait aucun lien. Il n'y a pas de démonstration à le faire. On l'a vu dans le zoo, l'aquarium lorsqu'ils ont refusé de l'argent à mettre là-dedans. C'était clair. Ils ne veulent pas avoir l'argent du fédéral, mais, nous, c'est de l'argent des Québécois qu'on veut avoir. M. le Président, elle me demande, aujourd'hui, de demander au fédéral de faire le lien. Encore une fois, elle fait de la désinformation.

Elle ne se rappelle pas peut-être, la députée de Taschereau, que nous avons mis un comité en place quand Mme Scherer, elle était ministre responsable de la région de Québec au gouvernement fédéral, avec le maire L'Allier et moi-même. Et maintenant, avec le changement de gouvernement, nous avons le même comité encore en place où le ministre Lapierre fait partie de ce comité-là. Et d'ailleurs, bientôt, nous allons avoir une rencontre. Et je peux rassurer la députée de Taschereau qu'à toutes les rencontres tous ces dossiers-là sont déjà discutés, mentionnés. Évidemment, on a une excellente collaboration aussi avec le maire L'Allier sur ces dossiers-là, surtout le dossier des pompiers, les Jeux de pompiers.

Alors, je ne comprends pas encore, M. le Président, encore de la désinformation, encore c'est du négatif envers la région. Mais peut-être, si la députée de Taschereau peut assister à des conférences de presse d'annonces que nous faisons, peut-être elle changerait un peu son humeur. Parce que, toutes les annonces que nous avons faites dans la région de Québec — Palais Montcalm, exemple, Centre des congrès, l'Université Laval, pavillon Vandry, par exemple, ou l'Hôpital Laval — elle n'a jamais été présente malheureusement. Je ne sais pas pourquoi, les bonnes nouvelles, elle ne veut pas l'entendre. Mais, nous, ce n'est pas ça qui est important. Nous, ce qui est important, c'est la Capitale-Nationale. L'important pour nous c'est la population de la région de Québec. Et, depuis 19 mois, nous avons réalisé beaucoup de choses toujours en fonction de notre priorité.

Dans le domaine de l'éducation, le pavillon Vandry, c'était une réalisation importante de 37 millions de dollars, M. le Président. C'est pour l'éducation et en même temps dans le domaine de la santé. Ça, c'est une priorité gouvernementale et une priorité pour la région de Québec. Et, je suis fier de le dire, nous l'avons réalisé.

Palais Montcalm, dans le domaine de la culture, où la députée de Taschereau connaît très bien, nous l'avons fait, nous l'avons réalisé. Ça fait un an que nous avons annoncé: Palais Montcalm, 19 millions de dollars de plus pour la région de Québec. Et aussi l'Institut de cardiologie de Laval: 9 millions. C'est beaucoup d'annonces, beaucoup d'argent, et ils sont importants, ces argents, pour la région de Québec. C'est parce qu'on veut le développement de la région de Québec.

M. le Président, nous, on agit avec une gestion responsable parce que, de l'argent des contribuables, il faut bien gérer puis il faut la mettre à la bonne place. On ne fera pas des annonces sans avoir des crédits, juste faire des annonces puis flouer la population. Ce que nous avons fait à date, c'est des annonces parce qu'on avait de l'argent.

Je vais revenir un petit peu à du Vallon pour compléter ma collègue députée de Chauveau. Du Vallon, je ne comprends pas, je suis surpris de voir le député de Beauharnois. Je comprends que Beauharnois, c'est loin de Québec. Il n'est pas au courant un petit peu de ce qui se passe à Québec. Mais j'aimerais lui dire que c'est une des seules promesses, c'est la seule promesse de nos députés ou nos candidats à la dernière élection. C'était du Vallon. Ce qu'on a fait depuis ça, depuis 19 mois? Au moins, on a eu le rapport du BAPE. Le premier ministre — je comprends, le député de Beauharnois, il était peut-être ailleurs — le premier ministre du Québec, il l'a annoncé, il a dit qu'on va le faire. Et je peux vous le dire aujourd'hui, M. le Président, les sommes sont réservées. Les sommes sont réservées. Ce n'est pas une annonce à Parti québécois,

là, on annonce, il n'y a pas d'argent en arrière, là. On annonce parce que l'argent, elle est là. Les sommes sont réservées, et du Vallon va être réalisée au bénéfice de la région. Et c'est la seule promesse libérale. Ce n'est pas une promesse de l'ADQ, c'est une promesse libérale, et elle va être réalisée dans la région. Les sommes sont réservées. Nous travaillons avec la ville de Québec parce que c'est un partenariat avec la ville de Québec pour le bien-être des gens de la région de Québec. Et ça va être fait après une attente, longtemps — longtemps — 103 mois du Parti québécois; 19 mois, le projet est réalisé.

Le Président (M. Mercier): Merci, M. le ministre, Et, tel que mentionné précédemment, afin de respecter la séquence, je vais céder la parole à un député ministériel, le député de Portneuf. Et ensuite je reviendrai à l'opposition officielle, si vous me permettez, Mme la députée de Taschereau. Alors, M. le député de Portneuf, la parole est à vous pour 5 minutes.

M. Jean-Pierre Soucy

M. Soucy: Alors, merci beaucoup, M. le Président. Alors, moi aussi, je salue les collègues de la région de Québec et ceux de l'extérieur.

• (10 h 50) •

Évidemment, ça me fait plaisir d'intervenir aujourd'hui, d'autant plus que, pendant, je vous dirais, les 103 mois qu'a duré le dernier règne du Parti québécois, on aurait pensé que, dans la région de la Capitale-Nationale, il n'y avait que Québec. Alors, M. le Président, je suis content de vous informer qu'il y avait aussi, dans la région de Québec, le beau comté de Portneuf et je vais m'y attarder de façon un petit peu plus particulière.

Alors, pour vous rappeler, M. le Président. Entre autres, sous le règne du gouvernement précédent, on a fait des promesses. Je vous donne un exemple qui était vraiment important pour le développement économique de Portneuf. C'était un échangeur sur l'autoroute 40 à la hauteur de Grondines. Cet échangeur-là a été promis pendant trois élections consécutives parce qu'il y avait eu une partielle dans Portneuf. Et puis finalement on a décidé de le réaliser en partie l'année de l'élection, en 2003.

Alors, ce qui est arrivé, M. le Président, c'est que les travaux ont commencé, mais on n'avait pas les sommes pour compléter le travail. Alors, dès notre arrivée en poste, on s'est assurés, la première année, de finir, à tout le moins, l'échangeur, de l'ouvrir parce que c'était une oeuvre qui était restée inachevée. Ensuite, on a décidé de compléter le lien parce que cet échangeur-là devait amener les gens, faire le lien entre Deschambault-Grondines, et puis la municipalité de Saint-Casimir, et tout le nord-ouest du comté de Portneuf. Et, soit dit en passant, c'est le secteur du comté de Portneuf qui est le plus défavorisé, donc celui qui a le plus besoin d'aide.

Alors, on a entrepris, dès l'an dernier, la construction d'un premier kilomètre de route. Cette année, on en fait un deuxième. Et, en 2007, au moment où on aura complété notre travail, le lien routier sera complété entre l'autoroute 40 et les municipalités du nord-ouest du comté de Portneuf.

Alors ça, c'est un engagement qu'on a pris et c'est un engagement qu'on réalise. Mais on ne le réalise pas, M. le Président, à la toute fin, hein, trois semaines avant

l'élection. On le réalise année après année pour arriver, au bout du terme, avec un projet clé en main terminé.

Un autre projet important qu'on a réalisé dans le comté de Portneuf et qui a été lui aussi annoncé quelques jours avant les élections. On nous avait annoncé la construction ou le réaménagement de l'urgence de Saint-Marc-des-Carières. Bien, M. le Président, on voulait faire des travaux, mais on n'avait pas de budget, de crédits budgétaires pour payer le personnel qui était pour travailler dans cette urgence-là. Alors, au bout de 18 mois de travail, M. le Président, 18 mois où on a rencontré les gens de l'Agence des réseaux locaux de Québec au niveau de la santé, après ces 18 mois de travail là, on en est venus à la conclusion et on a finalement trouvé les fonds nécessaires pour engager le personnel infirmier et le personnel médical, pour offrir aux gens du secteur ouest de Portneuf une vraie urgence, une urgence qui sera accréditée et qui va porter le nom d'urgence.

Parce qu'il faut savoir qu'on avait annoncé un agrandissement qui n'a pas eu lieu, puis on n'avait pas les sous pour intervenir, à ce moment-là, pour engager le personnel dedans. Alors, il y a deux semaines, M. le Président, on a fait une annonce extraordinaire. C'est qu'on a annoncé un agrandissement pour environ 500 000 \$, et en plus on a annoncé un budget de fonctionnement récurrent de l'ordre de 500 000 \$. Ça veut dire, ça, que, pour le comté de Portneuf, dans le secteur ouest particulièrement, M. le Président, on a annoncé des emplois de qualité. Ça veut dire entre sept et 10 emplois de qualité temps plein, temps partiel dans un milieu qui en a vraiment besoin. Alors, en plus de créer évidemment la richesse dans ce secteur-là, on va permettre aux gens de Portneuf et de l'ouest de Portneuf d'avoir des soins de santé de qualité. Et les gens de Portneuf méritent d'avoir des soins, comme partout sur le territoire de la région de Québec.

Maintenant, au niveau économique, si on parle particulièrement du développement économique, je vous dirais que, depuis environ 18 mois — puis c'est un concours de circonstances peut-être — bien sûr on a eu nos difficultés. La situation économique de certaines entreprises a été difficile au début, mais je vous dirais que la page est maintenant tournée et qu'actuellement, dans le comté de Portneuf, je vous dirais, spécialement dans le secteur de Saint-Raymond et de Donnacona, les entreprises poussent, je vous dirais, au rythme de une par mois, tellement, M. le Président, que notre fonds de CLD arrive à ses limites. Et, avec le nouveau FIER, on sera probablement capables de continuer. Mais je reviendrai plus tard. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Mercier): Merci, M. le député de Portneuf. Et maintenant, toujours pour respecter la séquence et en réplique, je cède maintenant la parole à la députée de Taschereau.

Mme Agnès Maltais

Mme Maltais: Merci, M. le Président. Je suis heureuse d'avoir demandé le dépôt de la lettre de notre réponse à notre demande d'accès à l'information parce qu'il faut savoir qu'hier nous avons téléphoné au bureau du sous-ministre du ministre qui est devant nous, et Mme Sylvie Plante nous a répondu que le ministère avait besoin de 10 jours supplémentaires pour acquiescer à notre demande.

Probablement que ça a brassé fort dans les bureaux du sous-ministre et du ministre, puisque le ministre a déposé une lettre qui n'est même pas encore signée par la fonctionnaire. Elle n'a pas eu le temps de la signer. C'est dommage. Alors, je n'en reviens toujours pas. Nous n'avons pas reçu de lettre et une lettre qu'on nous dépose qui n'est même pas signée par la fonctionnaire.

M. le Président, depuis leur arrivée au pouvoir, les libéraux provinciaux et fédéraux sont encore à l'étape de réflexion sur cet autre sujet quant à ce qu'ils doivent faire pour le 400^e anniversaire, la fête de la fondation de Québec. Ils sont fidèles en cela à leur attitude générale, soit une incapacité chronique à prendre des décisions sur des projets porteurs pour la population de la région de la Capitale-Nationale.

Le 7 septembre dernier, le commissaire des fêtes, M. André Juneau, le fédéral, avouait dans le journal *Le Soleil*: «Le fédéral "part de zéro" — de zéro.» Je n'en veux pas à M. Juneau. Au contraire, il nous a exprimé les difficultés avec lesquelles il doit vivre. Nous lui souhaitons d'ailleurs bonne chance dans son mandat. Il doit réussir à convaincre les autorités fédérales rapidement pour rattraper le temps perdu.

Le 6 octobre, M. Raymond Garneau fut officiellement nommé au poste de président du C.A. de la Société du 400^e et déclarait ceci: «Les célébrations doivent être à la hauteur de cet événement historique. Par conséquent, elles ne peuvent donner lieu à une fête à rabais, elles doivent plutôt être perçues comme un investissement pour l'avenir.» Et il a ajouté ceci: «Si les montants sont trop petits, je rentrerai chez nous, et on se fera une fête de quartier.»

Je trouve très inquiétant qu'un homme de l'envergure de M. Gameau, qui, à ce que je sache, a d'excellentes relations avec le premier ministre, accepte un poste comme celui de commissaire aux Fêtes du 400^e et n'ait aucune assurance quant aux sommes qui lui seront dévolues pour réaliser son mandat. Il a envisagé en public, M. Gameau lui-même, la possibilité qu'elles soient réduites à des fêtes de quartier. Il est si peu sûr de lui. Je me demande maintenant ce que le ministre pourra nous apprendre aujourd'hui.

La députée de Jean-Talon en a rajouté en déclarant qu'elle-même était, et je cite, «restée sur son appétit». Paroles inquiétantes dans la bouche d'une députée qui représentait le ministre en son absence, qui était donc en fonction officielle, mais pas étonnant quand on revient à son autre commentaire, que j'ai trouvé dans les médias, celui-là: «Le gouvernement du Québec est encore en plein débroussaillage.» On n'est pas loin du zéro du fédéral. Zéro à zéro, ça ne fait pas beaucoup de points produits, comme on dit en baseball, pas beaucoup d'argent investi, pas beaucoup de projets en état d'avancement.

Dans *Le Soleil* du 17 octobre, M. Garneau confiait qu'il a tâté le pouls des premiers ministres Charest à Québec et Martin, à Ottawa. «Tous deux, chacun de son côté, semblent déjà vendus à l'idée de faire les choses en grand. "M. Martin m'a dit, confie-t-il, qu'il considérerait le 400^e anniversaire du Québec comme un "événement très important". [...] Quant au premier ministre du Québec [...], "il verrait le tout comme un événement majeur et une occasion en or de faire la promotion touristique, économique et culturelle de la région de la Capitale, mais aussi de tout le Québec".» Je résume la situation: tous les projets sont sur la glace. Aucun n'a trouvé grâce aux yeux du gouvernement Par

ailleurs, le gouvernement lui-même n'a émis aucune idée, n'a énoncé aucune vision. Jusqu'ici du gouvernement, premier ministre inclus, nous n'avons entendu malheureusement que des mots creux. Plus le temps avance, plus on perd la chance d'augmenter la visibilité et le rayonnement de Québec sur la scène internationale — et du Québec. Plus le temps avance, plus on perd l'espoir de laisser un héritage tangible par le biais des infrastructures. Plus le temps avance, plus on perd la mobilisation des autres pays, des autres gouvernements, des partenaires et commanditaires potentiels et de la population autour de ce qui est un événement historique majeur.

Je vais donc inviter le ministre à nous envoyer des signaux pour essayer de redonner un élan à ce dossier, qui est en train de mourir. Est-ce que le ministre adhère à cette idée d'une fête d'envergure afin de souligner ces festivités historiques? Premièrement, on attend la déclaration d'intention. Adhère-t-il à l'idée d'une fête d'envergure? Quand va-t-il faire l'annonce des budgets qui devront y être consacrés? Les organisateurs de l'événement me semblent bien patients, M. le Président. Je serais curieuse de les entendre aujourd'hui sur les difficultés qui s'annoncent pour eux s'ils ne connaissent pas très bientôt les budgets qui leur seront alloués. Un événement comme ça, ça ne se prépare pas en trois mois, à moins qu'on se contente d'une fête de quartier. À quand des budgets? Pas en 2008, s'il vous plaît, M. le ministre.

Deuxièmement, est-ce que le ministre adhère à cette idée d'un investissement d'envergure afin de souligner ces festivités historiques? On sait que les fêtes du 300e ont donné aux gens de Québec les plaines d'Abraham. On sait quels atouts elles sont aujourd'hui. Le ministre passera à l'histoire du fait de sa présence à la fonction de ministre responsable de la Capitale-Nationale alors que les Fêtes approchent. C'est un fait. Alors, à lui de retenir ce qu'on retiendra de lui, choisir ce qu'on retiendra de lui: ou à un ministre rassembleur et visionnaire qui amène l'argent suffisant pour mener un dossier à terme, ou celui qui a eu tellement de difficultés à convaincre son gouvernement que ça a donné une belle petite fête de quartier, M. le Président.

• (11 heures) •

Le Président (M. Mercier): Merci, Mme la députée de Taschereau. Et maintenant en réplique je cède maintenant la parole à M. le ministre.

M. Sam Hamad

M. Hamad: Merci, M. le Président. Désinformation, désinformation. On va ramener la pendule à l'heure, on va le ramener, la pendule, à l'heure. C'est pour le bien-être des citoyens de Québec parce que ça, c'est notre mission première, c'est la région de Québec. La députée de Taschereau, elle est en train de diminuer l'importance d'une personne comme M. Gameau, qui d'ailleurs a été nommé par le maire L'Allier avec le consentement du gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral. On sait très bien que, M. Gameau, en termes de bilan dans la région de Québec, la députée de Taschereau, elle ne sera pas à sa hauteur. Alors, je demanderai à la députée de Taschereau un peu de respect pour M. Gameau. C'est un gars qui a fait beaucoup pour Québec, et il veut faire encore beaucoup pour Québec.

D'ailleurs, lorsqu'on parle de la fête du 400e, vous êtes au courant, j'espère que vous êtes au courant que nous avons financé la Société des fêtes depuis plusieurs années

et nous continuons à financer la société des fêtes à ce jour. Nous avons nommé un commissaire, mais j'espère aussi que la députée de Taschereau sait que les Fêtes du 400e de la ville de Québec, c'est un partenariat entre la ville de Québec, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec. Il se fait avec les trois partenaires. Et ce que nous faisons, M. le Président, nous travaillons ensemble pour préparer les fêtes, et ça va être des fêtes à la hauteur de la ville de Québec et la région de Québec. Alors, aujourd'hui, je suis très surpris. La députée de Taschereau n'est pas au courant malgré que j'ai répété souvent que nous finançons, le gouvernement du Québec uniquement finance la Société des fêtes de 400e.

J'aimerais rappeler aussi à la députée de Taschereau que la société des fêtes, ils font un excellent travail, ils sont en train de travailler sur la programmation. Maintenant, ils ont nommé un président, qui est M. Gameau, qui va présenter bientôt sa programmation. Et par la suite, lorsque la ville de Québec, les deux gouvernements vont s'entendre sur un programme global, nous allons l'annoncer. On a toujours dit que le 400e est une priorité pour Québec, mais il faut maintenant cependant faire attention; le 400e est une priorité importante pour Québec, mais pas la seule priorité. Mais nous avons l'intention ferme de livrer. D'ailleurs, le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, n'a pas arrêté de le dire et de le répéter que, pour lui, pour le gouvernement du Québec, le 400e est un événement important. Et le premier ministre du Québec, il l'a répété souvent en disant: Le gouvernement du Québec va laisser un legs important dans la région de Québec. Alors, pour nous, c'est important.

M. le Président, quand j'entends la députée de Taschereau parler des vieux dossiers qui ne sont pas arrivés, ne sont pas réalisés dans leur temps, parce qu'elle a parlé des «lunes», j'aimerais citer une citation intéressante de son ancien collègue M. Bertrand qui disait... Il disait au *Soleil* le 28 août 2004 — évidemment, Roger Bertrand était le député de Portneuf, ex-ministre aussi et collègue à la députée de Taschereau — il disait: «...le Parti québécois, fidèle à son habitude — fidèle à son habitude — est plus préoccupé à faire des vagues — moi, les vagues, pour moi c'est de la désinformation — qu'à terminer un travail extraordinaire.» Ça, c'est votre collègue, là, c'est votre collègue qui dit ça après tant d'années d'expérience dans le Parti québécois. Il est encore impliqué dans votre parti. Mais, nous, ce qu'on fait actuellement, on ne termine pas seulement un travail extraordinaire, on continue à bâtir. Nous sommes conscients, dans la région de Québec, qu'il y a beaucoup de choses à faire. Et ça, nous sommes conscients, mais on continue à le faire. Mais je rappelle encore une fois: ça fait 19 mois. Ça ne fait pas une éternité que nous sommes là, et je considère que nous avons un bon bilan sans toutefois oublier que nous avons beaucoup de choses à faire.

J'aimerais rappeler aussi encore une fois à la députée de Taschereau — avant, elle était la porte-parole en habitation — j'aimerais rappeler que notre gouvernement, depuis un an et demi, il a investi: l'aide au logement communautaire dans la région de Québec, 24,9 millions, M. le Président. Et j'aimerais dire aussi, quand elle parle de la Commission de la capitale nationale et le Bureau de la Capitale-Nationale: le gouvernement du Québec investit dans son comté parce que, pour nous, c'est les gens qui sont importants, c'est les Québécois dans les régions qui sont

importants. Et je lui dis aussi, aujourd'hui, que nous avons investi, dans son comté seulement, 1 million de dollars d'aide à tous les organismes dans son comté, 1 million, M. le Président. 1 million au début de l'année, et, aujourd'hui, nous sommes rendus à 4 millions depuis un an et demi, 4 millions investis dans son comté, M. le Président. Elle doit être fière de notre gouvernement parce que, nous, pour nous, l'intérêt de la région passe avant tout. Merci.

Le Président (M. Mercier): Merci, M. le ministre. Et, toujours du côté ministériel, je cède maintenant la parole à la députée de Chauveau.

Mme Sarah Perreault

Mme Perreault: Alors, merci beaucoup, M. le Président. Je retiens la demande d'accès tout à l'heure. Et je veux quand même faire part que j'ai déjà été chercheuse et j'ai déjà attendu plus de six mois pour avoir une réponse à une demande d'accès que j'avais faite. Mais je veux mentionner que ces débats stériles là, la population, ça ne les intéresse pas vraiment. Ça les décroche un peu de la réalité de leur gouvernement quand on entretient ce genre de débat là qui au fond n'apporte rien de nouveau à leur vie puis ne nourrit pas non plus leur quotidien.

Je veux revenir aussi sur la déclaration de la députée de Taschereau concernant les Fêtes du 400e. Et, moi, j'ai une vision dans la vie: on peut regarder le verre à moitié vide ou le regarder à moitié plein. Ce que je retiens, moi, des propos de M. Garneau, c'est que ce ne sera pas une fête de quartier. C'est ce qu'il veut dire, M. Garneau. Mais cette fête-là, elle va respecter la capacité de payer des contribuables du Québec. Et ça, c'est un mot clé qu'on doit constamment répéter. Puis les citoyens, là, ils en ont jusque-là de cette vision-là de dire qu'on va dépenser puis on va dépenser sans compter.

Hier, on a annoncé le Centre des congrès. On a mis le temps. Mon collègue le ministre responsable de la Capitale-Nationale avec la collègue ministre responsable du Tourisme — je m'en allais la nommer — ont annoncé ça hier. Et, moi, je retiens quelque chose de cette annonce-là comme nouvelle députée — je le répète parce que c'est important, puis c'est important aussi qu'on donne notre vision à la population qui nous écoute — que ce projet-là, il a été bien ficelé puis toujours, puis je le répète encore, dans la capacité de payer des citoyens. Et j'ai en tête le fameux métro de Laval. Je suis vice-présidente de la Commission de l'administration publique, et, mercredi, on va écouter les gens de l'Agence métropolitaine de transport sur ce dossier-là, qui est un scandale pour le Québec. Ce dossier-là avait été annoncé en campagne électorale, je le répète. Il n'y avait aucune étude qui avait été faite qui justifiait. On a annoncé un métro avec aucune idée de ce que ça coûterait. Aujourd'hui, les travaux ont été amorcés, et notre gouvernement n'a pas eu le choix de continuer ce projet-là parce qu'il y avait tellement d'argent qui avait été investi qu'il fallait le continuer. On ne pouvait pas laisser le métro à moitié fait, puis ça, je pense que c'est assez «basic» comme constatation.

Mais notre gouvernement — et c'est ce qu'on s'évertue à vous dire et ce que le premier ministre s'évertue à vous dire — on va le faire dans le respect de la capacité de payer des contribuables parce que c'est notre responsabilité comme gouvernement. Et l'objectif de notre gouvernement, c'est de continuer à offrir des services pour lesquels on est

responsable, et je pense à la Santé, je pense à l'Éducation.

Évidemment, il y a des projets qui vont se faire. J'en ai une liste, ici, de projets qui vont se faire, puis il y en a. Le député de Portneuf en a parlé tout à l'heure; on a tous des projets extrêmement importants dans nos comtés, qui se font et qui évidemment ne font peut-être pas la première page des journaux mais qui sont importants chez nous. Moi, j'ai deux projets que j'ai envie de parler. Le Centre d'entraînement Yves Laroche à Lac-Beauport. Parce qu'il y a un autre mot aussi qu'on n'entend pas souvent dans la bouche de l'opposition officielle, c'est le mot «jeune», «jeunesse». On a un beau dossier chez nous. On a un beau centre d'entraînement pour le sport puis la jeunesse parce que je vous rappelle que le ski acrobatique est né ici, dans la grande région de Québec, à Lac-Beauport, et qu'on n'avait rien pour permettre aux jeunes de venir s'entraîner. Là, maintenant c'est fait; on a un centre d'entraînement. Il a été ouvert. Et, cette année, je vous apprend, puis je suis fière de le dire, qu'il y a l'équipe du Japon qui est venue s'entraîner chez nous et que, l'année prochaine, il y aura d'autres équipes. Puis ça, là, c'est une bonne nouvelle pas juste pour le comté de Chauveau, pour la grande légion de la Capitale-Nationale, parce que la Capitale-Nationale — et je regrette que notre collègue le député de...

Une voix: ...

Mme Perreault: ...non, pas de Beauharnois, de, voyons — en tout cas, de Charlevoix, oui, ne soit pas ici, ce matin, parce que, pour moi, la Capitale-Nationale, ça va au-delà des frontières peut-être du comté de la députée de Taschereau. Parce qu'il y a aussi plein de villes dans ce grand comté-là, des villes qui ont été fusionnées, je vous rappelle. Et ça, c'est important. Alors, il y a ce projet-là. Il y a le Centre Myriam-Bédard que mon collègue le ministre des Affaires municipales a sauvé en externe parce qu'il avait été abandonné, personne n'avait... Écoutez, il était dans le vide, ce projet-là. Il n'y avait plus d'argent, puis on ne savait plus qui s'en occupait. Alors, on a prolongé, puis on étudie, puis on trouve des solutions pour qu'il reste ouvert. Ça aussi, c'est un autre projet de sport puis pour les jeunes puis pour l'entraînement. Alors ça, c'est des éléments qui sont importants.

• (11 h 10) •

Je peux ajouter à ça: développement des places en garderie. Parlons-en, des garderies. Quand on a pris le pouvoir, il y avait la moitié des enfants au Québec qui n'avaient aucune place en garderie. Savez-vous pourquoi? Parce que l'opposition officielle avait décidé de privilégier la construction de nouvelles garderies, puis les garderies privées, ce n'étaient pas des partenaires respectables, ça. Bien, moi, chez nous, là, j'en ai, des projets dans les garderies privées. Puis, moi-même, j'ai été cliente d'une garderie privée. Puis, grâce à ça, on va terminer le réseau l'année prochaine, puis tous les enfants du Québec vont avoir une place en garderie. Ça, le citoyen, il comprend ça, parce que, dans sa vie au quotidien, ce n'est pas une statue, ça, c'est une place en garderie, puis ça lui facilite sa vie. Alors, oui, il y a des projets dans la grande région de Québec, mais il y a aussi des actions concrètes. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Mercier): Merci, Mme la députée de Chauveau. Alors, respectant la jurisprudence, comme je l'avais mentionné tout à l'heure, en début de

séance, je suis maintenant prêt à entendre un député de l'opposition. Et je cède la parole au député de Vanier. Vous avez cinq minutes, M. le député de Vanier.

M. Sylvain Légaré

M. Légaré: Merci, M. le Président. Je veux saluer le ministre, mes collègues. Ça me fait extrêmement plaisir, aujourd'hui, d'intervenir, bon, sur un point qui me touche énormément, la Capitale-Nationale, le développement et l'épanouissement de la Capitale-Nationale.

Le gouvernement actuel a véritablement abandonné notre région. Si je fais un petit retour en arrière, au début des années quatre-vingt-dix, lorsqu'on avait les libéraux au pouvoir, il y avait cinq ministres majeurs qui étaient en fonction: Marc-Yvan Côté, Yves Séguin, Lawrence Cannon, Gil Rémillard puis Michel Pagé. Présentement, à l'entour de la table des ministres, seulement deux. Alors, un des aspects les plus visibles et les plus importants de ça, bien, évidemment, c'est le manque de ministres à l'entour de la table. Et la démission de mon prédécesseur dans Vanier le 27 avril dernier, bien on est toujours en attente d'un ministre senior dans la région de Québec. Et c'est un aspect très important de l'abandon de la région.

Écoutez, on parlait tantôt de l'autoroute du Vallon, l'importance aux infrastructures, qui est déficiente présentement. D'ailleurs, c'est le fun d'entendre, aujourd'hui, parler de mon comté. Malgré l'engagement formel du premier ministre — et, moi, en passant, mon verre d'eau est à moitié plein — j'attends toujours la première pelletée de terre et je l'espère au printemps — je l'espère. Je me croise les doigts, parce que ça fait 30 ans qu'on attend ce dossier-là, et c'est un dossier qui est très important. Ça explique peut-être les problèmes au niveau des hôpitaux de la région, ici. Ça explique peut-être aussi les dignitaires étrangers qui sont reçus à l'extérieur de la Capitale-Nationale, ici. Ça explique aussi peut-être pourquoi la Caisse de dépôt et placement, avec son somptueux siège social, est à Montréal, alors qu'une loi constituant cet organisme prévoit le siège social à Québec, ici. Ça explique aussi peut-être le déménagement des fonctions essentielles de certains ministres et organismes: récemment, la Société de développement des entreprises culturelles; cette semaine, c'est au tour des hauts fonctionnaires du ministre du Revenu. On a eu M. Jean-Paul L'Allier qui a parlé. On a eu, en campagne électorale, mon prédécesseur Marc Bellemare qui parlait des infrastructures. Cette semaine, Francine Lortie, présidente de la Chambre de commerce de Québec, qui parlait d'une capitale à roulettes. Alors, avec un gouvernement qui pousse les emplois sur la 20, direction Montréal, mais ça explique aussi l'abandon de la région.

Il est clairement temps que le gouvernement libéral se reprenne et cesse d'ignorer le Québec. Une capitale nationale, ça veut dire qu'il s'agit d'un centre de décision politique et administratif. Quand on transfère un poste de direction du ministère du Revenu à Montréal, ce n'est pas seulement un emploi qu'on transfère, c'est aussi... Puis, même si on disait, on promettait que les autres emplois, les emplois actuels ne seront pas touchés, bien on sait très bien qu'avec l'attrition, à long terme, les nouveaux emplois qui vont être créés, bien ils vont être créés à Montréal. Je ne vois pas comment un poste de direction qui va être à Montréal, les postes qui vont être créés à Québec... C'est un non-sens. C'est à Montréal que les réunions importantes se

tiendront. C'est un centre de décisions qu'on déménage. Et, la Capitale-Nationale, écoutez, on la vide de sa raison d'être et de son sens.

Le gouvernement arrive à la mi-mandat. Ses deux premières années ont été marquées par un abandon quasi total de notre région. Il doit se ressaisir. Écoutez, je vous ai parlé d'infrastructures, je vous ai parlé d'emplois, je veux vous parler aussi de médias. Il y a deux dossiers importants — on en a parlé beaucoup en campagne électorale — deux dossiers qui concernent des stations de radio: on parle de CHOI-FM et on parle aussi de CHRC, deux dossiers qui sont très importants, deux dossiers où est-ce qu'on parle de concrétisation des ondes. Un autre aspect très important: à chaque fois qu'on perd le contenu d'une émission, qu'on ferme une station de radio, c'est important pour le Québec. Alors, j'espère sincèrement que le gouvernement va passer de la parole aux actes et interpeller le CRTC et le gouvernement fédéral au niveau des communications et des télécommunications. Ce n'est pas seulement l'aspect du Québec, l'aspect de la région de Québec, c'est l'aspect d'une province qui est importante. Alors, le gouvernement présentement doit se ressaisir et redonner à la région de Québec ce qu'il se doit. M. le Président.

Le Président (M. Mercier): Merci, M. le député de Vanier. Alors, en réplique je me tourne du côté ministériel. À vous la parole, M. le ministre.

M. Sam Hamad

M. Hamad: M. le Président, je suis très content, finalement. Le député de Vanier a trouvé sa liberté d'expression. Je vous félicite. Son chef, il l'a interdit de parler. Avec un honneur important d'avoir le droit de parole à l'Assemblée nationale, je suis très content pour vous. Et évidemment je comprends que vous arrivez. Il y a beaucoup de choses que vous ne connaissez pas. Donc, on va vous donner un peu de chances pour apprendre.

Cependant, une chose que je suis certain que vous devrez connaître, c'est votre programme de parti, parce que vous représentez l'ADQ. Et votre programme de parti, je vous rappelle — peut-être vous n'étiez pas là dans le temps... Mais il demeure — c'est votre programme — qu'il était clair qu'il voulait couper la fonction publique de 25 %. Et, aujourd'hui, vous vous êtes réveillé je ne sais pas comment pour parler que vous voulez protéger les emplois dans la région de Québec? Encore une fois, ça, c'est la mode de l'ADQ. Vous savez, ils avancent une journée à gauche, une journée à droite, tout dépend du premier titre dans les journaux. Alors là, aujourd'hui, là, les titres dans les journaux, on parle des emplois dans la région de Québec; le député de l'ADQ commence à parler de ça. Mais réveillez-vous un petit peu. Vous avez parlé, pendant la campagne, de couper 25 %. Du Vallon maintenant — du Vallon. Pendant la campagne, vous n'avez pas dit un mot sur du Vallon. Vous vous réveillez aujourd'hui? Le dossier de du Vallon, c'est le dossier de notre candidat libéral dans le comté de Vanier, M. Beaudoin.

M. le Président, je pense que le député de Vanier, il faut qu'il comprenne aujourd'hui. On va lui donner une chance. Il a dit n'importe quoi pendant la campagne, mais, à l'Assemblée nationale, malheureusement, il faut respecter les gens. On ne peut pas dire n'importe quoi dans l'Assemblée nationale. Il faut respecter le monde. Le dossier du Vallon.

je le rappelle encore une fois, c'est un dossier qui a été une promesse de notre caucus libéral en campagne en 2003. Michel Beaudoin, le candidat libéral dans le comté de Vanier, il a affirmé à plusieurs reprises de dire: C'est notre dossier dans le comté, puis on va travailler pour l'avoir. Le premier ministre du Québec, il a dit qu'il va l'avoir, le dossier. Et j'aimerais vous corriger un petit peu; du Vallon, c'est un prolongement, ce n'est pas une nouvelle... On ne corrige pas des infrastructures, on prolonge. C'est pour votre connaissance dans le comté: on prolonge du Vallon dans votre comté. On ne répare pas, on prolonge. Donc, il va y avoir une nouvelle infrastructure dans le comté de Vanier, pas seulement dans le comté de Vanier d'ailleurs, il va être dans le comté de Chauveau et d'autres comtés. Nous l'avons promis, nous avons réservé de l'argent pour ça et on va réaliser.

Quand il a parlé un peu d'immigration, le député de Vanier, j'aimerais lui rappeler encore une fois, lui donner une chance — il n'est pas au courant de ça — notre gouvernement, dans la région de Québec, M. le Président, pour l'immigration. C'est un volet important dans la région de Québec, l'immigration, parce que nous avons considéré: le deuxième pôle d'immigration, c'est Québec. Et notre gouvernement investit 1 million de dollars dans la région de Québec dans le domaine de l'immigration. Et ça, j'aimerais ça attirer l'attention à mon député de Vanier de comprendre ça aussi. Donc, c'est déjà fait.

Là, après ça, quand vous parlez de l'article que vous avez lu dans *Le Soleil*. Parce que je comprends que votre recherche se limite juste aux titres des journaux, mais vous n'avez pas pris la peine d'aller plus loin. Je ne sais pas si vous assistez à...

Le Président (M. Mercier): ...à la présidence, lorsque...

M. Hamad: Alors, M. le Président, le député de Vanier a limité ses recherches à juste lire les titres, peut-être première page, deuxième page des journaux. Malheureusement, il devrait aller plus loin.

Et au niveau des emplois au ministère du Revenu, je le répète encore, au ministère du Revenu du Québec, il y a six sous-ministres responsables de la gestion du ministère, il y en a cinq à Québec. Et mon collègue le ministre du Revenu, il a confirmé ici, à l'Assemblée nationale, deux fois, qu'il n'y a aucun transfert de postes à Montréal. Et ça, je reviens encore une fois. Et la contradiction encore une fois pour l'ADQ: là, vous avez oublié ça, les coupures de 25 % de la fonction publique; là, on parle d'ajouter, là? C'est la mode, aujourd'hui, ou c'est comme la défusion, quand le chef de l'ADQ, il est pour une ville puis il est contre. Comme à Cacouna: il est contre à Cacouna puis, à Mont-Tremblant, il est pour. Alors, c'est encore l'image.

J'espère que le nouveau député de Vanier, le représentant de l'ADQ, va au moins changer cette image-là, puis être constant dans ses idées, puis au moins avoir l'honnêteté d'apprendre que, dans l'Assemblée nationale, on respecte, on ne peut pas dire n'importe quoi. On respecte les gens. Puis aussi on ne peut pas dire n'importe quoi. Puis au moins pas suivre seulement les journaux, je l'invite un peu à voir... Puis je suis très disponible d'ailleurs pour lui donner l'information nécessaire, s'il en a besoin. Et là-dessus je termine, M. le Président.

• (11 h 20) •

Le Président (M. Mercier): Merci, M. le ministre. Et j'ai une demande, toujours du côté ministériel, du député de Portneuf. La parole est à vous, M. le député.

M. Jean-Pierre Soucy

M. Soucy: Alors, merci, M. le Président. J'écoutais le collègue de Vanier nous dire que la ville de Québec avait été abandonnée. Bien, M. le Président, moi, je suis fier de faire partie du gouvernement actuel parce que, pas plus tard qu'aujourd'hui ou même de demain — parce que la livraison du journal *Les Affaires* est en date de demain, là, en date du samedi — on nous dit, M. le Président, que, sous la plume de Pierre Picard: *Une capitale plus animée que jamais*. C'est sûr que le député de Vanier faisait probablement référence aux titres des journaux le 13 avril 2003, au moment où, après neuf ans de gouvernement péquiste, c'est vrai que c'était morose. Alors, probablement qu'il y a une erreur de date dans son document. C'est probablement plus à la fin d'avril 2003... c'est-à-dire au 13 avril 2003. Depuis ce temps-là, ça va mieux. On parle de plein-emploi, on parle de revitalisation urbaine réussie et de diversification économique d'envergure.

Pourquoi diversification économique? M. le Président, c'est essentiel. On sait que, depuis des années, je vous dirais, le support économique de la région de Québec repose sur le tourisme, sur la fonction publique évidemment et sur l'économie du savoir. M. le Président, on ne peut plus s'en tenir à ça aujourd'hui. Le monde est en pleine effervescence. Il faut vraiment trouver de nouveaux créneaux pour supporter l'économie de la Capitale. Et je pense qu'avec, je vous dirais, le support des gens de l'économie du savoir — on dit qu'il y a environ 6 000 chercheurs, M. le Président, dans la région de Québec, qui sont là pour être des générateurs d'entreprises, de nouvelles entreprises — alors il faut absolument diversifier l'économie de la région de Québec. Et, M. le Président, dans la région de Québec, il y a aussi Charlevoix, il y a aussi Portneuf. Et je vous dirais qu'on ne parle pas beaucoup d'agroalimentaire. Dans Portneuf, c'est fondamental. On est le premier producteur québécois au niveau de la pomme de terre. C'est vous dire qu'il y a encore beaucoup de travail à faire au niveau de l'agriculture.

Et je pense que d'autres titres aussi ce matin, un autre titre, c'est: *Un vent de renouveau pour le développement économique*. Toujours dans le journal *Les Affaires*, en parlant de la ville de Québec, alors: *Pôle Québec Chaudière-Appalaches change de président et veut créer la richesse*. Alors, il y a « une confiance en l'avenir de l'organisme de développement économique ». Alors, tous les gens, aujourd'hui, qui parlent d'économie sont tous positifs, M. le Président.

Donc, si j'ajoute à ça maintenant nos réalisations — parce qu'il faut savoir que, depuis 18 mois, 19 mois, on a quand même livré la marchandise dans la région de Québec — alors 50 millions dans le réseau routier, et plusieurs chantiers majeurs sont en cours de réalisation. Et je vous préciserai, M. le Président, que, juste dans Portneuf, depuis 18 mois, on est à 14 millions d'investissement sur le réseau routier. Alors ça, vraiment c'est une implication fondamentale. On parle de 25 millions pour la phase I de la dépollution de la rivière Saint-Charles. Pour une ville abandonnée? Je pense qu'il y a eu des petites erreurs de calcul. Un autre investissement important: 11,5 millions pour la rénovation du Palais Montcalm. Je pense qu'encore une

fois la culture doit bien se porter. On a un 37 millions pour l'agrandissement du pavillon Vandry — on l'a mentionné un petit peu plus tôt, en ouverture — au niveau de la Faculté de médecine de l'Université Laval, M. le Président. Là aussi, c'est une bonne nouvelle pour la région de Québec parce qu'évidemment, les médecins qu'on a mis à la retraite, on va en former d'autres pour les remplacer, puis ça presse. Un autre investissement important: 19 millions pour le siège social des laboratoires de l'INRS dans Saint-Roch.

Alors, M. le Président, je pense que le député de Vanier n'avait pas tout lu la documentation qui était à sa disposition. Il y a des investissements majeurs qui ont été faits dans la ville de Québec et dans l'ensemble de la région de Québec. Et, si je peux me permettre de poursuivre, M. le Président, encore un petit peu sur Portneuf, mon coin de pays bien-aimé, on a, juste au niveau du CLD, les aides ponctuelles. Là, je ne parle pas de l'aide au budget de fonctionnement mais de l'aide ponctuelle aux jeunes promoteurs parce qu'aussi la jeunesse, c'est important, c'est ce qui va sauver nos régions du Québec. Alors, 166 000 \$ au programme Jeunes promoteurs.

Au niveau de l'économie sociale, là aussi, parce que vous savez que le Parti libéral, c'est le parti, je dirais, qui se préoccupe beaucoup d'équité sociale, alors 200 000 \$ pour l'économie sociale au niveau du CLD de Portneuf. On a aussi reçu 140 000 \$ du Fonds de développement économique de la Capitale. De l'Office du tourisme et des congrès, on a reçu un autre 146 000 \$. De Tourisme Québec, pour des manifestations — parce qu'il n'y a pas juste évidemment les Fêtes du 400e, il y a d'autres manifestations importantes dans la région de la Capitale-Nationale et il y en a dans Portneuf — on en a eu pour 155 000 \$. Au niveau du programme de mise en valeur du réseau forestier, un 177 000 \$ qui a été implanté; le ministère de la Culture, un 158 000 \$ pour nos télévisions communautaires.

M. le Président, la région de Québec est sur la bonne voie. La région de Québec va bien et est respectueuse de la capacité de payer des citoyens du Québec.

Le Président (M. Mercier): Merci, M. le député. Je me tourne maintenant du côté de l'opposition officielle. Et je suis prêt à entendre la députée de Taschereau. Mme la députée.

Mme Agnès Maltais

Mme Maltais: Merci, M. le Président. Le député de Portneuf nous a rappelé effectivement l'importance de la diversification de l'économie de la Capitale. C'est pourquoi on est désolé de voir que, depuis que le gouvernement est au pouvoir, il y avait un fonds de diversification économique qui avait 13 millions de dollars dedans et qui est réduit, aujourd'hui, à 5 millions de dollars. Ça, c'est de l'effort de diversification économique, M. le Président.

L'industrie touristique dans la région a dit — l'Office du tourisme et du congrès, c'est d'où je tiens ces chiffres: C'est plus de 40 000 emplois directs et 1,9 milliard de dollars dépensés chez nous, dans la région, toute la région, Portneuf, Charlevoix compris, le nord de la Capitale aussi, donc 54 % de cet argent vient de l'extérieur du Québec. Le ministre responsable de la Capitale-Nationale a coupé 1,3 million de dollars au budget du Centre des congrès depuis son arrivée au pouvoir. Le ministre a aussi effectué une coupure de 1,2 million de dollars à la Commission

de la capitale nationale. Et ça aura évidemment un impact direct sur la promotion du tourisme à Québec. C'est avec ça qu'on bouclait des montages financiers pour des gros événements.

L'entente du Fonds de développement touristique qui se terminait le 31 mars 2004 n'a pas été renouvelée. Dans le budget 2004-2005, le Fonds de développement touristique de 2 millions de dollars est donc disparu. La lettre non signée d'une fonctionnaire, qui vient de rentrer, m'explique quand même encore cela. La Commission de la capitale nationale a annoncé qu'elle ne renouvellera pas son partenariat avec l'Office du tourisme et des congrès. On le comprend, elle a été coupée par le gouvernement. Pour ses campagnes publicitaires, c'est 150 000 \$ qui ne seront plus au rendez-vous. Vous comprendrez donc que l'industrie touristique a très mal accueilli le dernier budget. Parlant du Fonds de développement touristique, Pierre Labrie, qui est directeur de l'Office du tourisme et des congrès, pour les gens qui écoutent, disait: Si nous devons assumer complètement cette coupe, ce serait une catastrophe. C'est M. Labrie qui le dit. Le fonds a permis, en huit ans d'activité, des investissements de l'ordre de 124 millions de dollars dans le développement de 245 projets, a permis de compléter des montages financiers de l'ordre de 27 millions, et c'était afin de promouvoir le tourisme hivernal et le tourisme d'affaires, deux créneaux qui sont en développement et qui sont extrêmement importants pour la Capitale.

À ce sujet, d'ailleurs le président de l'office, M. Jean-Paul Desjardins, a fait parvenir une lettre au ministre de la Capitale-Nationale le 14 juillet 2004. On me dit, je me suis laissé dire qu'il attendait toujours son accusé de réception. Au ministre de rectifier si ce n'est pas le cas. Dans cette lettre, M. Desjardins écrit son inquiétude devant les actions posées par les autres régions concurrentes. Toronto investira, cette année, 11 millions de dollars pour la seule promotion du tourisme d'affaires. L'Ontario a triplé son budget de marketing. Le gouvernement du Québec a fait son lit, il a investi 65 millions de dollars dans Mont-Tremblant, M. le Président, dont 5 millions de dollars investis dans la promotion touristique. Je vais citer la lettre que je déposerai à la fin de mon exposé. M. Desjardins dit: Ça nous casse les jambes.

Ce fonds de 2 millions dont j'ai parlé était dédié à l'Office du tourisme: pour la promotion de la Capitale-Nationale, pour l'équivalent de 1 million environ; et l'autre million, pour le soutien à des événements et des produits touristiques. Le ministre du Travail qui a remplacé le ministre actuel pendant quelques mois disait: «Ce que nous avons l'intention de faire, c'est de revoir [...] l'enveloppe qui servait [de] Fonds de développement économique de la région [...], de voir maintenant comment on va partager cette action-là.» Le Fonds de développement, il disait ça aux crédits, M. le Président. Alors, le Fonds de développement économique sera réduit davantage, puisque le ministre pigera à même ces fonds de développement économique pour saupoudrer dans les activités touristiques. Plusieurs projets sont sur la glace et attendent des réponses qui ne sont pas venues aujourd'hui. À l'approche des grands événements qui graveront autour de 2008, le 400e anniversaire de la fondation de la ville de Québec, les budgets de promotion touristique sur la scène internationale pour la ville de Québec sont réduits depuis l'arrivée au pouvoir de ce gouvernement, M. le Président.

• (11 h 30) •

Le 7 juin 2004, le ministre a reçu une correspondance de la ville de Québec réitérant le besoin de cette aide financière, de ce fonds, et lui enjoignant de renouveler cette aide annuelle de 2 millions de dollars pour au moins les cinq prochaines années pour se rendre à 2008, M. le Président. Le 14 juillet, le ministre recevait la lettre de l'Office du tourisme et des congrès qui lui demandait, tout le conseil d'administration lui demandait unanimement — je cite la lettre — unanimement de reconsidérer sa décision.

Est-ce que le ministre peut s'engager, aujourd'hui, à répondre au président de l'Office du tourisme, à me répondre? Accepte-t-il de reconsidérer sa décision? M. le Président, je désire déposer la lettre du président de l'Office du tourisme et des congrès pour que son appel soit entendu par les membres de l'Assemblée nationale. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Mercier): Merci, Mme la députée.

M. Hamad: M. le Président...

Le Président (M. Mercier): Un instant, M. le ministre, ce ne sera pas très long. Je vais prendre connaissance d'abord du document qui a été déposé par Mme la députée ensuite pour pouvoir l'accepter ou non, M. le ministre.

Document déposé

Alors, évidemment, j'accepte ledit document, le dépôt du document. Et je suis maintenant prêt à céder la parole au côté ministériel en réplique, à M. le ministre. M. le ministre.

M. Sam Hamad

M. Hamad: M. le Président, parlons des budgets pour commencer. La députée de Taschereau a commencé à parler des chiffres, on va en parler des chiffres. On va mettre la réalité en place. Le fameux budget de Mme Marois qui n'était pas voté, qui était le dernier budget présenté par le Parti québécois: 2003-2004, les crédits détaillés prévoyaient pour la région de Québec un budget de 38 273 000 \$. Ça, c'est ce que l'ancien gouvernement péquiste prévoyait pour la région de Québec. 2003-2004, M. le Président, le budget pour la région de Québec, la Capitale-Nationale, était de 44 315 000 \$.

Autrement dit, en partant, malgré la situation économique difficile, malgré la situation des finances publiques difficile, nous avons augmenté le budget de 6 millions. Ça, j'aimerais ça que ce soit clair. La désinformation encore une fois. Votre gouvernement prévoyait un budget pour la Capitale-Nationale de 38 millions, et nous avons réellement affecté un budget de 44 millions. En 2004-2005, c'est 46 476 000 \$. Ça veut dire 8 millions de plus en 2004-2005. Alors, ça veut dire que, depuis deux ans, les budgets de la Capitale-Nationale augmentent.

Maintenant, le deuxième élément, M. le Président. Allons-y au Fonds de développement économique de la région de la Capitale-Nationale. Encore une fois, notre référence, c'est le budget de Mme Marois qui n'était pas voté, mais c'est le dernier budget du Parti québécois. Dans ce budget-là, encore une fois pour le Fonds de développement économique de la région de Québec 2003-2004, étaient

5,8 millions. Donc, c'est ce qu'ils ont prévu pour la région de Québec. Et nous, ce qu'on a octroyé, en 2003-2004, pour le Fonds de développement économique, c'est 6 243 000 \$, encore une fois supérieur à ce que cet ancien gouvernement là a octroyé. Je ne comprends pas ses chiffres, mais on va l'aider là-dessus. En crédits détaillés 2004-2005, il y a eu des coupures bien sûr parce que la situation est difficile, mais quand même on est revenus à 5,8 millions, ce qui correspond à peu près, même supérieur à ce qui était prévu par le budget de Mme Marois. Alors ça, c'est les premières corrections importantes. Et j'invite la députée à faire attention avec les chiffres. Voici les vrais chiffres. Vous avez demandé, on vous les fournit. Ça, c'est le premier élément.

Le deuxième élément maintenant, parlons de tourisme dans la région de Québec. Encore une fois, désinformation, mauvaises nouvelles, je ne sais pas comment ça. On regarde *Le Soleil*, 4 novembre 2004, c'est hier — *Le Soleil*, 2004, 4 novembre: «Le taux d'occupation des chambres d'hôtels dans la région est passé de [62 %] en septembre 2003 à 70,7 % le même mois cette année.» Donc, les résultats, ce qu'ils disent, aujourd'hui, dans la région de Québec: le taux d'occupation des chambres, il a augmenté minimum de 10 % d'ici un an. Ça, c'est des résultats. Les hôteliers dans la région de Québec, ils ont augmenté leurs revenus de 10 %. Et en plus le prix moyen d'une chambre, il a monté de 120 \$ à 130 \$, donc, en plus d'augmenter le nombre d'achalandage, bien on a augmenté aussi les revenus pour les hôteliers dans la région de Québec. Et, vous le savez très bien, quand ça augmente à 70 %, c'est-à-dire dire 10 %, le taux d'achalandage, dans la région de Québec, dans les hôtels, ça veut dire qu'il y a plus de touristes que l'année dernière, ça veut dire que ça va bien en tourisme.

Évidemment, il y a toujours des efforts à mettre, il faut continuer. Le Centre des congrès, c'est un exemple que nous avons fait parce que c'est important pour les touristes à Québec. D'ailleurs, juste le Centre des congrès, l'investissement que nous avons annoncé, hier, de 17 millions va amener des retombées économiques dans la région additionnelles de 10 millions à peu près, selon le Centre des congrès, c'est-à-dire: on a prévu 75 millions de retombées économiques, elles vont augmenter de 10 millions.

Je ne comprends pas la députée de Taschereau, M. le Président; juste voir les choses et toujours la désinformation. C'est important de ramener la pendule à l'heure aujourd'hui. Il y a des bonnes nouvelles, ce n'est pas assez. Ce n'est jamais assez. Il faut continuer à travailler pour la région, mais c'est étape par étape. Et, rappelons-nous, ça fait 19 mois seulement. Quand même, depuis 19 mois, dans la région de Québec, plus que 300 millions de dollars investis dans la région de Québec. C'est 300 millions de dollars depuis seulement 19 mois. Le Parti québécois, dans le temps, 103 mois, on n'a pas vu grand-chose qui est fait. J'aimerais ça, moi, par exemple, la plus grande réalisation de la députée de Taschereau quand elle était ministre de la Culture. La plus grande réalisation de la députée de Taschereau quand elle était ministre, c'est dire au maire L'Allier que la Bibliothèque nationale reste à Montréal. Alors, aujourd'hui, elle est porte-parole. Elle est supposée défendre les intérêts de la Capitale-Nationale. Et sa grande réalisation comme ministre de la Culture, c'est refuser la demande du maire L'Allier et dire que la Bibliothèque nationale reste à Montréal.

Le Président (M. Mercier): Merci, M. le ministre. Et, toujours du côté ministériel, je suis prêt à entendre la députée de Jean-Talon. Mme la députée.

Mme Margaret F. Delisle

Mme Delisle: Merci, M. le Président. Alors, à mon tour je salue les collègues qui sont ici. J'ai entendu, comme vous tous et toutes, la députée de Taschereau. Je lui pose une question: je me demande quand la députée de Taschereau va finir par comprendre que notre gouvernement ne gèrera jamais comme son gouvernement a géré. Quand la députée de Taschereau et sa formation politique prendront-ils la responsabilité pour les millions, je dirais même, les milliards qu'ils ont gaspillés? Ils ont gaspillé la marge de manoeuvre qu'on aurait pu avoir et utiliser justement pour répondre sans doute à l'ensemble des projets qui sont mis sur la table. Ces décisions-là, je pense qu'il faut que le Parti québécois les assume.

Moi, je voudrais vous parler, M. le Président, de concertation. Mon collègue le ministre responsable de la région de Québec en a parlé tout à l'heure. Ça paraît simple, la concertation, mais ce n'est pas si évident que ça. Dans la région, là, les forces vives doivent s'unir. On a commencé. Le travail est fait depuis notre arrivée au pouvoir. On s'est assis avec les intervenants et on leur a demandé de prioriser des projets. Ça a été fait. On peut en parler: la baie de Beauport, l'aménagement des berges, les Fêtes du 400e, le prolongement de l'autoroute du Vallon, la rivière Saint-Charles, et on la connaît, la liste. Le problème, c'est qu'à toutes les semaines il y a une autre priorité qui sort du chapeau. Alors, ça s'allonge, et ça s'allonge, puis on a de la misère à établir quelles sont les réelles priorités qui touchent le développement économique de la région de Québec. Je les comprends, les intervenants. Us ont été habitués par le Parti québécois et le gouvernement de la députée de Taschereau à l'époque de répondre oui à tout — répondre oui à tout. Il suffisait que quelqu'un fasse un téléphone, on a de l'argent, on va vous en donner. Je vous donne l'exemple du Centre des congrès que le ministre a annoncé hier. Bien, on voulait le rénover et agrandir le Centre des congrès, mais le Parti québécois a décidé d'ajouter une tour à bureaux, rénover la galerie des boutiques. Ça ne fait pas partie d'une mission gouvernementale, ça, d'offrir à 100 % la rénovation d'une galerie de boutiques. L'équipe gouvernementale a dit: Tu parles d'une bonne idée; on va dépenser 100 millions, on l'annonce. C'est ce qu'ils ont fait.

Mais, nous, on a dit non à ça, parce que, quand on parle de la marge de manoeuvre des finances publiques, on parle de la capacité de payer du citoyen. Puis ma collègue en a parlé tout à l'heure. Le citoyen, il en a jusque-là d'être obligé de payer pour des rêves des fois qui sont irréalisables. Oui, on a le droit de rêver, puis il faut qu'une région comme la région de Québec puisse rêver et avoir des projets qui sont visionnaires mais qu'ils soient réalistes aussi.

Et je reviens aux priorités. On a fait plusieurs annonces, mes collègues en ont parlé. Il y a des échéanciers qui sont précis, puis les montants sont réalistes. Je pense aussi qu'il faut comprendre, M. le Président, qu'une des raisons pour lesquelles la députée de Taschereau... Si on avait fait toute l'addition ce matin, là, de l'ensemble des millions, on serait rendus à plusieurs milliards de dollars de dépensés, mais avec quel argent? Est-ce que le Parti québécois veut

qu'on continue à utiliser leur façon de faire puis utiliser de l'argent de Monopoly?

Moi, je pourrais vous en parler, des engagements du Parti québécois, de l'ancienne ministre de la Culture qui est, aujourd'hui, la leader de l'opposition officielle, qui, de façon irresponsable, a laissé la ville de Québec aller en appel de propositions pour une bibliothèque à la ville de Sillery. Les propositions sont sorties trop élevées, on en a fait d'autres. Ils sont allés. On leur a permis de commencer les travaux. Et la ministre n'avait jamais, jamais, jamais inclus, dans le PTI, les fonds disponibles. Ça, c'est le gouvernement responsable du Parti québécois. Nous, on n'en fera pas, de promesses sans fondement. Puis on ne fera surtout pas de promesses sans avoir l'argent. Pour le Parti québécois, se concerter signifie que l'Etat intervient partout. Pour nous, ça ne signifie pas ça.

Moi, je vais vous dire, M. le Président...

Le Président (M. Mercier): Mme la députée de Jean-Talon, je m'excuse de vous interrompre dans votre...

Mme Delisle: Ben voyons.

• (11 h 40) •

Le Président (M. Mercier): Compte tenu du règlement 302, je demande tout simplement s'il y a consentement afin que l'on puisse dépasser l'heure de midi, qui est l'heure maximale en théorie, afin que tous les partis puissent s'exprimer, avoir leur discours de clôture de 10 minutes à la fin. Consentement? Consentement. Du côté ministériel? D'accord?

Alors, Mme la députée de Jean-Talon, vous avez toujours une minute pour vous exprimer.

Mme Delisle: M. le Président, je veux rappeler que le caucus libéral des députés de la région de Québec, ce n'est pas un vendeur de rêves. On est imputables, nous, devant la population, devant les citoyens, puis nos responsabilités demandent de la rigueur et du réalisme.

Je vous rappelle que Michel Vastel, le 31 janvier 2004, a dit ceci: «On n'a pas élu ce gouvernement pour qu'il nous dise que tout va mal — [...] on le savait puisqu'on ? mis l'autre gouvernement dehors. [...] On a élu un nouveau gouvernement pour qu'il nous dise comment mettre fin à cela [et remédier] à la situation.» C'est ce qu'on est en train de faire. On veut une région qui tire dans le même sens, dont les leaders ont appris à travailler ensemble dans leur champ respectif de... conséquence. On veut une région qui ne prend rien pour acquis et qui se prépare à répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain dans un contexte de mondialisation et une région où les leaders sont conscients des inégalités sociales et régionales et qui s'y attaquent avec détermination.

Les problèmes sont complexes. Les solutions vont exiger une vision partagée et beaucoup de solidarité. Une région où chaque citoyen, chaque famille se sent bien, et s'épanouit, et a accès à des services sociaux de qualité. On veut une région qui est dynamique, de calibre international, qui mise sur son statut de capitale, sur ses nombreux attraits pour maximiser son développement.

Le Président (M. Mercier): Mme la députée de Jean-Talon, votre temps est déjà écoulé. Cinq minutes. Mme la députée. Merci. Et vous comprendrez qu'afin de pouvoir donner la parole à un député de l'opposition je

suis maintenant prêt à entendre le député de Beauharnois. M. le député.

M. Serge Deslières

M. Deslières: Merci, M. le Président. On constate, tout au long de cette interpellation, que le ministre responsable de la région est incapable de livrer la marchandise. Ce que nous avons dit au début de cette interpellation, ce que nous avons souligné: le manque de leadership et l'inertie du ministre est exposé de façon éclatante aujourd'hui. Alors, les citoyens et les citoyennes qui nous écoutent vont comprendre dans quel état politique se retrouve la Capitale-Nationale. Incapable de répondre aux questions, le ministre, questions bien claires, bien simples, bien nettes.

Un exemple, deux exemples, M. le Président, si vous me permettez. Je le rappelle au ministre: Quelles démarches a-t-il Mes auprès de son collègue de l'Environnement pour que le certificat d'autorisation soit émis? Rien; il ne nous a pas répondu. Conclusion: il n'a rien fait. S'il avait fait quelque chose, il nous l'aurait dit. Donc, il ne répond pas. Même chose dans ce dossier où les commissaires nous disaient: Il faut qu'il y ait des mesures supplémentaires au niveau du développement du transport en commun. Il ne nous a pas répondu. Les crédits supplémentaires, l'ajout pour qu'il y ait du développement au niveau du transport en commun: rien, aucune réponse. Les citoyens et citoyennes sont témoins des non-réponses, de l'inaction, de l'inertie. J'ajouterais, M. le Président, de l'incurie.

Là, on doit parler de l'incurie du ministre pour défendre les intérêts et le bien commun de l'ensemble des citoyens et citoyennes de la région nationale de Québec. Je vais l'amener — je vais courir encore ma chance, M. le Président — je vais le ramener sur un autre dossier fort important pour le développement économique de la région de Québec, soit celui du train de Québec-Windsor, un dossier qui est important lorsqu'on comprend l'élément essentiel du transport en termes de développement économique comme porteur du développement économique et bien sûr avec toutes ses facettes au niveau du développement touristique, l'ajout de touristes qui viendraient nous visiter. On en comprend tout de suite les éléments. Et il y avait, je rappelle au ministre, je rappelle au ministre qu'il y a, qu'il y avait et qu'il y a toujours un réel consensus au sujet de ce dossier. Je lui rappelle que l'ensemble des leaders politiques, économiques — la ville de Québec, la Conférence régionale des élus et tout le milieu des affaires, la Chambre de commerce de Québec, la Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec et bien d'autres — ont clairement et nettement identifié ce dossier comme une priorité en termes de développement pour l'ensemble de la région.

Ce projet doit avoir un début. Tous ces gens-là demandaient à ce qu'il y ait une étude, une étude de faisabilité. Son vis-à-vis, le ministre des Transports du fédéral, M. Jean Lapierre, lieutenant politique au Québec pour le premier ministre, M. Martin, et responsable de la région de Québec au gouvernement fédéral, a tout simplement envoyé paître l'ensemble des intervenants dans ce dossier-là. Il a clairement dit, en réponse à une question de la collègue de Longueuil, il nous a dit, dans le comté Pierre-Boucher, il nous a dit: Non, non, moi, je n'ai pas de temps à perdre, je n'ai pas d'argent pour ces gens-là; qu'ils se débrouillent, il n'y aura pas d'argent.

On constate que le ministre n'a même pas réagi — n'a même pas réagi. Est-ce qu'il y croit, à ce projet-là? Est-ce qu'il ne voit pas l'importance et l'urgence qu'il y ait des travaux d'effectués pour qu'on voit le jour? Encore une fois, le ministre a vu le train passer puis il est resté en gare, encore une fois. Il n'a pas agi. Est-ce qu'il a interpellé M. Lapierre? Est-ce qu'il lui a téléphoné? Est-ce qu'il y a eu une communication? Est-ce qu'il peut nous déposer les lettres, la littérature s'il l'a fait? Est-ce qu'il a envoyé des courriels? Rien, rien, rien encore une fois. Inaction totale.

Qu'allez-vous faire pour relancer ce projet? Tous les acteurs sont à votre écoute. Ils veulent vous entendre, ils veulent que vous agissiez. Un peu de leadership, M. le ministre.

Le Président (M. Mercier): Merci, M. le député de Beauharnois. Ceci termine la période des débats.

Conclusions

Et je suis maintenant à la conclusion d'une durée de 20 minutes. Et je suis prêt à entendre le ministre responsable de la Capitale-Nationale en discours de clôture.

M. Sam Hamad

M. Hamad: Merci, M. le Président. Pour commencer, juste dire au député de Beauharnois — il commence à faire une leçon de morale sur les trains — on va parler du métro de Laval avant de parler de futur projet de train de Windsor. Alors, le métro de Laval, vous avez annoncé 200 et quelques millions. Vous êtes rendus à 1 milliard, alors vous comprenez que vous n'avez pas de leçons à donner pour les trains, s'il vous plaît, aujourd'hui parce que là on est loin de ça.

Je suis heureux, M. le Président, d'avoir eu l'occasion, aujourd'hui, de discuter de l'action gouvernementale pour la Capitale-Nationale. J'estime que c'était une excellente occasion d'échanger sur les enjeux et les défis auxquels notre région est confrontée, mais aussi il était important de donner l'heure juste.

M. le Président, depuis un an et demi, nous avons fait beaucoup de chemin. Souvenons-nous de la situation financière de l'époque, soit un déficit de 4 milliards de dollars, du contrat de ville signé à trois jours des élections, et ce, sans les crédits nécessaires. Pensons aux nombreux projets régionaux mis de l'avant, mais pour lesquels aucun financement n'était au rendez-vous. Il nous fallait agir vite et en profondeur. Nous l'avons fait et on continue à le faire. Nous avons instauré une nouvelle gouvernance. Nous avons redéfini notre rapport avec les décideurs locaux en y associant la société civile. Nous les accompagnerons maintenant dans la définition des priorités communes et dans leur réalisation.

La Conférence régionale des élus débute la réalisation d'un plan quinquennal de développement. Nous avons changé la dynamique d'investissement de l'État. Le gouvernement est désormais un partenaire des promoteurs dans des projets créateurs de richesse. Les investisseurs doivent désormais assumer une plus grande part des risques. Nous avons également recentré les grands leviers publics d'investissement sur leur mission première, simplifiant ainsi la vie des investisseurs, puisque les guichets d'entrée seront moins nombreux et leur mission plus claire. Nous sommes

à mettre en place, en partenariat avec les décideurs et les acteurs privés, d'autres outils nécessaires au développement économique de notre région. Lors d'une rencontre prévue le 12 novembre prochain, avec les présidents des CRE réunis à Québec, dans le cadre de la Table Québec-régions, nous discuterons des modalités de mise en place des fonds d'intervention économique régionaux. Ce type d'échange avec la Table Québec-régions reflète le nouveau partenariat qui se dessine dans un contexte de décentralisation des pouvoirs vers les régions.

• (11 h 50) •

Nous avons eu l'opportunité d'aborder, aujourd'hui, plusieurs dossiers spécifiques d'importance pour la région, incluant les investissements du gouvernement dans des projets majeurs, les dossiers prioritaires comme le 400e anniversaire de Québec, aussi la rivière Saint-Charles et le prolongement de l'autoroute du Vallon, la situation démographique et les efforts à faire en matière d'immigration, l'évolution des outils financiers spécifiques sous ma responsabilité. La question de l'emploi et de la performance économique de la région a également été au coeur de nos discussions. À cet égard, je me refuse à entrer dans une guerre des chiffres, mais je peux toutefois vous assurer que nous suivons attentivement la situation de l'emploi, M. le Président. Loin de regarder cette situation avec des lunettes roses, comme certains l'ont prétendu, j'examine plutôt, avec les principaux indicateurs économiques d'ailleurs, les prévisions de création d'emplois qui sont très encourageantes pour notre région.

M. le Président, même si ces constats sont positifs, nous ne pouvons ménager nos efforts afin de réaliser notre plein potentiel. Avec la Conférence régionale des élus, la Communauté métropolitaine de Québec, Pôle Québec Chaudière-Appalaches, nous disposons de moyens exceptionnels pour atteindre nos objectifs de croissance économique et de création d'emplois. Notre gouvernement appuie pleinement le statut de Québec comme capitale nationale. Je demeure vigilant à l'égard des impacts sur la capitale des grandes politiques de l'État, qu'il s'agisse de modernisation de l'appareil gouvernemental ou de la décentralisation.

La capitale demeure, M. le Président, le centre de la diplomatie québécoise et le lieu des événements nationaux. Le 400e anniversaire de Québec sera l'occasion de souligner le rôle historique de Québec. L'ensemble des Québécois et les visiteurs de tous les coins du monde seront invités à participer à cette grande fête. Depuis les 19 mois derniers, la Commission de la capitale nationale de Québec demeure notre fer de lance dans la mise en valeur de la capitale. La commission a réalisé des projets majeurs d'aménagement. Pensons à la cour du Séminaire, la réfection de la Grande Allée et la rue d'Auteuil, l'aménagement du secteur des Glacis, les fresques murales de Limoilou et de Beauport, les projets de mise en valeur des portes Saint-Louis, Kent et Saint-Jean. Je crois aussi qu'il est important de rappeler que le niveau d'investissement de la commission, tant pour l'exercice 2004-2005 qu'en 2003-2004, s'apparente aux années antérieures.

M. le Président, nous venons de faire le point sur notre vision de développement pour la région après une première année et demie au pouvoir. J'estime que nous avons réussi à trouver un équilibre entre la mise en oeuvre de notre vision et les attentes des citoyens de la région. Nous l'avons fait en partenariat avec les leaders régionaux. Les défis restent de taille, mais nous sommes bien positionnés et outillés

pour les relever. Je suis heureux d'avoir eu la chance de discuter de l'avenir de notre région avec les parlementaires pour le plus grand bénéfice de la population de la région. Nous ne faisons pas moins, nous faisons différemment et nous entendons faire mieux de façon responsable et dans le souci des générations futures afin que notre legs soit meilleur que celui reçu. M. le Président, le développement de notre région doit passer par la mise en commun des efforts de l'ensemble des intervenants. Maintenant, le gouvernement a posé des balises de la nouvelle gouvernance régionale, et ce, sans renoncer au rôle clé qu'il doit jouer dans la définition des grandes orientations. Il devient l'un des partenaires dans ce travail de définition constante des stratégies d'action.

En terminant, bien que conscient des visions parfois divergentes qui nous confrontent, je sais que nous avons tous à coeur le meilleur pour le développement de la Capitale-Nationale. À cet égard, je tiens à remercier mes collègues de l'Assemblée nationale qui ont participé aux travaux de cette commission. Et, aujourd'hui, je répète encore, nous avons essayé de ramener la pendule à l'heure, nous avons essayé de dire à mes collègues, la députée de Taschereau plus particulièrement, de dire: Un peu moins de désinformation. Si vous tenez à coeur l'intérêt de la région, on doit tous travailler pour l'intérêt de la région. Et on doit reconnaître les bons coups et on doit être sensibles tout le temps qu'il y a des bonnes choses à taire encore. Et nous allons le faire ensemble. Et ça fait 19 mots que nous travaillons pour la région. Et il reste encore à faire, et on va le faire. Merci beaucoup.

Le Président (M. Mercier): Merci, M. le ministre. Et toujours, en conclusion, pour une période de 20 minutes... de 10 minutes, pardonnez-moi, Mme la députée, je suis prêt à vous entendre, Mme la députée de Taschereau. Madame.

Mme Agnès Maltais

Mme Maltais: Merci, M. le Président. Je suis déçue, comme peut-être beaucoup d'autres, ce matin, du peu d'écoute — je pèse mes mots — du peu d'écoute, du peu d'attention du ministre face aux demandes précises que j'ai amenées aujourd'hui, dans ce salon bleu. Je n'étais pas là pour faire de la désinformation, M. le Président, j'étais là pour poser des questions qui préoccupent les partenaires de la région, partenaires privés, partenaires publics de toute la région. Je n'ai reçu — je ne peux pas parler d'indifférence, je sais que le ministre quand même croit à la région, là — mais je n'ai reçu aucun réponse. Et pourtant il y a des choses qu'il faut régler tout de suite, en ce moment.

Ce n'était pas de la désinformation, c'étaient des questions que je posais, M. le ministre. Et, ce matin, vous n'avez donné aucune réponse. J'ai entendu des choses étranges. Par exemple, j'ai entendu, c'est le député de Portneuf qui disait qu'avant ça allait mal dans la région, puis, aujourd'hui, ça pète le feu, puis Québec la morose, c'était peut-être en 2003. Je vais relire le début de l'article d'Alain Dubuc. *Québec la morose*, ça dit ceci — j'espère que le député est à l'écoute: «Il y a deux ans, Québec pétait le feu. Les espoirs permis par l'avènement de la ville nouvelle, la performance économique remarquable — Alain Dubuc, ce n'est pas de notre bord d'habitude, M. Dubuc est assez sévère avec notre parti en général, M. le Président — l'essor de la nouvelle économie, l'embellissement de la ville amenaient

un vent d'enthousiasme sur la capitale. Ce n'est plus le cas. L'enthousiasme a cédé le pas à l'inquiétude, aux divisions, à la morosité. [...] Mais une bonne partie du climat actuel s'explique, directement ou indirectement, par l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral.» Alain Dubuc.

Le ministre responsable de la Capitale-Nationale a déclaré — je n'en croyais pas mes oreilles — qu'il considère impossible la réalisation du programme libéral — je vais aller refouiller dans les galées — parce qu'il n'avait pas l'argent. Alors, impossible, la réalisation de son programme. Remarquez, il n'y avait aucun programme du caucus libéral dans la région la dernière fois. Je me souviens des conférences de presse abandonnées, et il a dit lui-même: Du Vallon était notre seule promesse — notre seule promesse. De toute façon, s'il faut se fier aux promesses libérales — la députée de Chauveau nous parlait des garderies — une grande promesse libérale était de garder les garderies à 5 \$ pendant toute la durée du mandat. Elles sont à 7 \$ aujourd'hui, et on tente de savoir si elles...

Des voix:...

Mme Maltais: Ça lait mal, je sais que ça réplique de l'autre bord. Et on tente de savoir, M. le Président, si elles ne seront pas haussées à 10 \$. Que la députée s'engage à démissionner si les garderies sont encore haussées pendant le présent mandat, là elle gagnera de la crédibilité auprès de la population, là ce sera crédible, ce quelle a raconté.

On a de la misère à fixer les priorités régionales, a dit la députée de Jean-Talon. D'une femme expérimentée comme la députée de Jean-Talon, je suis étonnée d'entendre cette phrase au salon bleu. Le ministre et l'équipe libérale ont de la difficulté à fixer les priorités régionales. Ils ne veulent pas payer pour des rêves irréalisables. Mais je pense qu'il y a un problème; ils n'ont pas écouté de quoi j'ai parlé aujourd'hui. Je n'ai pas parlé de rêves irréalisables, M. le Président, j'ai parlé du Centre de foires. Le Centre de foires pour lequel on attend. J'ai parlé des Jeux policiers pompiers à qui on a dit qu'ils attendent. J'ai parlé de du Vallon, de qui on a dit: On verra, on ne le sait pas, on n'a rien déposé. J'ai parlé des Fêtes du 400e, on a dit: À plus tard. Et j'ai parlé du Fonds de développement touristique à qui on a dit que toute l'industrie touristique est dans les patates, M. le Président, parlant de patates, nous aussi. Le Centre de foires est un projet qui se paiera en cinq ans, qui va s'autofinancer. On parle de rêves irréalisables, M. le Président? Ça s'autofinance en cinq ans pour le gouvernement du Québec. C'est un projet qui s'autofinance. Le ministre a refusé d'émettre une opinion sur le sujet. Il a patiné, mais il n'a émis aucune opinion sur le sujet. C'est un dossier qui doit démarrer à l'automne.

Est-ce qu'il a refusé? Est-ce qu'il vient de refuser le projet d'agrandissement du Centre de foires? C'est ce que je comprends, M. le Président. J'espère que ce n'est pas, mais c'est ce que j'ai entendu aujourd'hui.

Les Jeux policiers pompiers. Le ministre m'a accusée de faire de la désinformation et de noircir la situation. Je l'ai embellie, M. le ministre. C'est vous qui venez de me l'apprendre. J'ai dit que vous aviez versé, M. le Président, que le ministre avait versé 700 000 \$. Il m'a dit 600 000 \$. Je croyais que c'était 700 000 \$. J'avais embelli la situation, M. le Président. Il n'a pas accepté ma suggestion. L'argent est bloqué à la Commission de la capitale nationale. Il doit

revenir devant les Conseil des ministres avec le décret et verser l'argent aux jeux pour les aider. Il devait verser 600 000 \$ en 2003-2004 et 900 000 \$ en 2004-2005. Quelles que soient les dénégations que j'ai devant moi, c'est le décret du ministre même que je cite, Mme la députée de Chauveau. Je cite le décret du gouvernement.

• (12 heures) •

Vous avez versé 600 000 \$ comme gouvernement, M. le Président, 900 000 \$ en 2004-2005. Ça achève bientôt, 2004-2005. Il faudrait que les Jeux policiers et pompiers le reçoivent puis que l'argent de l'autre année ensuite arrive. Mais là il y a un problème: on est en retard, mais drôlement en retard. Aucune réponse sur ma demande aussi de forcer Jean Lapierre, le ministre fédéral, qui a un portefeuille mais qui n'a jamais de carnet de chèques à livrer aujourd'hui. La solution est dans les coffres de la Commission de la capitale nationale, et le ministre refuse simplement. Mercredi prochain, réglez le problème.

Du Vallon, seule promesse électorale, me dit-on aujourd'hui. Il n'y a rien qui semble avoir bougé. C'est un dossier abandonné par les libéraux de 1985 à 1994. Le député de Vanier qui était libéral de 1985 à 1994 avait mis le dossier sur les tablettes. Il a été repris par la députée de Vanier du Parti québécois de 1994 à 2003. On a refait les études, on a refait le travail. On a envoyé ça devant le BAPE. C'est atterri dans les mains du BAPE alors que le Parti libéral était au pouvoir. Et ça a pris 17 mois à peu près, le temps qu'on arrive dans une campagne électorale, le temps qu'on arrive en campagne électorale pour qu'il se passe quelque chose. Bang, le dossier est sorti enfin, sauf que le ministre vient de dire que l'argent est réservé. Je suis très contente pour les citoyens du comté de Vanier que l'argent soit réservé. La ministre, à l'étude des crédits, m'a dit qu'il n'y avait pas d'argent pour le dossier de du Vallon cette année. Alors, je suis heureuse de l'engagement du ministre de la Capitale. J'ai au moins obtenu un engagement du ministre de la Capitale. On questionnera la ministre déléguée aux Transports là-dessus.

400e. Refus de comprendre que la société n'est pas ce dont j'ai parlé aujourd'hui. La société, bien sûr que le gouvernement libéral la soutient comme on l'a soutenue; même niveau de sommes à peu près. Sauf que, là, les fêtes approchent. J'ai parlé des festivités, M. le Président. Ils doivent connaître. Je ne lui demande même pas, M. le Président, je ne demande même pas au ministre de livrer l'argent, je lui demande de faire connaître à cette société les budgets qu'ils doivent commencer à engager. On organise une fête de quartier peut-être en un mois, en trois mois, mais, une fête comme les festivités de la fondation de la ville de Québec, on doit mettre de l'argent maintenant. Il faut qu'ils prévoient. Il ne faut pas que ça aille n'importe comment. Ce sont des gens crédibles. Ils ont besoin de notre soutien, de notre appui et ils ont besoin d'engagements financiers.

Je n'ai pas — je n'ai pas — je n'ai jamais touché ni à M. Garneau ni à M. Juneau. Ce sont des gens hautement respectables. Ce que j'ai dit, c'est qu'il faut les respecter. Vous relirez les galées, M. le ministre. Je riai pas apprécié — je riai pas apprécié — M. le Président, qu'on me dise cela. Je respecte ces gens-là, sauf que, quand des gens de la qualité de M. Garneau disent: Au pire, je m'en irai, je ferai des fêtes de quartier, ça veut dire qu'il y a un problème et que le ministre n'a pas pris ses responsabilités, et, en livrant le commissaire, n'a pas livré les sommes

afférentes, n'a pas livré la vision, n'a pas livré d'indication. Le legs, le grand héritage, les plaines d'Abraham au 300e. Au 400e, qu'est-ce qui se passera à Québec? On ne le sait pas, M. le Président, pas de réponse, pas d'indication.

Fonds de développement touristique; 2 millions de dollars dispams, comme les autres fonds. Les demandes sont lettre morte. Toute la région, toute l'industrie ne peut pas être dans les patates. Toute l'industrie dit: Lettres déposées, reconsidérez votre décision, s'il vous plaît, M. le ministre. Le problème qu'on a avec l'industrie, ça roule en ce moment, mais, comme toute bonne chose, me disait un jour un professeur de gestion, quand on dit que ça roule tout seul, c'est parce que c'est sur une pente descendante. Il faut faire attention. Je dis qu'il faut faire attention, M. le Président. Il y a un fonds de développement qui est disparu, puis ça risque de peser sur la région.

Train Québec-Windsor, ça ne l'intéresse pas, M. le Président. Il n'a rien à dire. Le ministre Lapierre a dit non. Aucune réaction, aucune lettre, aucun envoi. Tout ce que les gens ont demandé, c'est une étude de 300 000 \$. La région offre 150 000 \$. Il suffirait que le ministre mette 75 000 \$ et convainque le fédéral de mettre la moitié. Pas de réponse de ce côté-là non plus.

On m'a parlé de la région. Bien sûr, j'aurais pu parler de plus vaste, j'aurais pu parler d'Alcoa-Deschambault qui a été abandonnée. Vous êtes le ministre responsable de l'énergie et de la région. C'est dommage que vous n'avez pas allié les deux responsabilités et livré un beau projet pour la région. Vous avez parlé d'autres régions. Je vous parle du Mont-Sainte-Anne. Je vous ai parlé du Mont-Sainte-Anne. Je vous ai dit que, là, encore une fois vous n'avez pas livré, M. le ministre, et c'est désolant pour la région.

Le Président (M. Mercier): Merci, Mme la députée de Taschereau. Alors, ceci termine la période de discours de clôture et également cette interpellation qui avait pour mandat, et je tiens à le resouligner: le mandat de la commission était de procéder à l'interpellation adressée à M. le ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale par Mme la députée de Taschereau sur le sujet suivant: L'abandon de la Capitale-Nationale par le gouvernement libéral.

Alors, en conclusion, évidemment je tiens à remercier M. le ministre pour ses interventions, également la porte-parole de l'opposition officielle en matière de Capitale-Nationale, le député de Vanier ainsi que tous les autres parlementaires ici présents. Et, la commission ayant accompli son mandat, évidemment j'ajourne les travaux sine die. Merci à tous.

(Fin de la séance à 12 h 5)